

## EN MARGE DE L'ENQUETE SUR LA MORALITE

**On doute, en Cour d'Appel, de la bonne foi de Me Boisvert****Le juge Bissonnette lui demande s'il a rédigé "de bonne foi" sa requête pour bref de prohibition contre l'hon. François Caron — Ton injurieux qui pourrait bien annuler l'existence juridique de cette requête — Arguments de Me Jean Drapeau — L'appel est pris en délibéré**

(Par Marcel THIVIERGE)

Le débat sur le rejet du bref de prohibition émis contre l'hon. juge François Caron s'est terminé de façon presque tragique, hier après-midi, devant les cinq juges de la Cour d'appel: les honorables Bernard Bissonnette, Paul Casey, Stuart McDougall, J.-A. Gagné et Ernest Bertrand.

Après que Me Ubald Boisvert, représentant d'une quarantaine d'intimes à l'enquête sur la police, eut terminé d'exposer ses raisons d'en appeler du jugement de l'hon. Elphège Marier, qui avait rejeté la requête pour bref de prohibition, Me Jean Drapeau a contesté l'existence juridique de cette requête et a demandé le maintien du jugement de l'hon. Marier, de la Cour supérieure.

Parmi les arguments présentés par Me Jean Drapeau, il en est un qui a particulièrement attiré l'at-

tention des juges. Me Drapeau a déclaré que la requête pour bref de prohibition émise par Me Boisvert était tellement injurieuse à l'égard de l'hon. juge Caron, président de l'enquête, qu'on pouvait en nier l'existence juridique. Il a cité quelques paragraphes de cette requête et l'hon. juge Bernard Bissonnette, qui présidait la Cour d'appel, s'est dit indigné du ton employé par Me Boisvert dans la rédaction de sa requête.

**Requête de mauvaise foi?**

Me Jean Drapeau a commencé son exposé en déclarant qu'il regrettait de parler d'une requête pour bref qui n'était autre chose qu'un pamphlet contre la magistrature.

"On y attaque, dit-il, l'intégrité et la conscience professionnelles de l'hon. juge Caron avec une telle

violence que ce n'est pas la Cour qui se sentent eux-mêmes injuriés. Ils profitent du fait que l'enquête n'est pas terminée pour lancer des attaques. Vos Seigneuries n'ont pas assisté aux séances de l'enquête pour en dresser un tableau qui leur est favorable. Ils se défendent en tentant de faire croire que ma requête constitue un mépris de cour. Cela ne m'empêche pas de dormir!"

**Un seul argument sérieux**

Me Jean Drapeau a voulu réfuter un par un les arguments qu'avait exposés Me Boisvert afin d'obtenir le rejet du jugement de l'hon. Marier; mais le juge Bissonnette lui a demandé d'en venir au plus tôt au seul argument sérieux présenté par Me Boisvert: le jugement rendu par l'hon. Caron contraignant les accusés à témoigner.

"Il est vrai, a expliqué Me Drapeau, que l'hon. François Caron a déclaré que les accusés étaient obligés de venir témoigner. Mais dans la requête de Me Boisvert, il n'y a aucune allégation voulant que le juge Caron ait, en fait, forcé un seul accusé à témoigner. Ceux parmi les accusés qui ont témoigné à l'enquête l'ont fait parce qu'ils ont demandé eux-mêmes et du consentement de Me Boisvert. Supposons que l'hon. Caron, dans cette circonstance, ait rendu un mauvais jugement. Un mauvais jugement n'est pas un excès de juridiction et n'enlève pas la juridiction d'un juge. De plus, ce n'est pas par un bref de prohibition que Me Boisvert aurait dû remédier à ce jugement qui croit erroné, mais bien en se présentant devant la Cour d'appel."

Me Drapeau n'eut pas la peine de s'étendre sur l'exposé de ses autres arguments: à savoir que le juge Caron, président de l'enquête avec la juridiction d'un juge de la Cour supérieure et non comme président désigné d'un tribunal inférieur; que les allégations contenues dans la requête de Me Boisvert, fussent-elles vraies, ne donnaient pas lieu à l'émission d'un bref de prohibition, etc.

Vers 4 heures, le juge Bernard Bissonnette a levé la séance et pris appel en délibéré.

**Téhéran aurait demandé à Londres de reprendre les pourparlers****Une note non officielle du premier ministre Mossadeh demanderait aux Travaillistes britanniques de reprendre les négociations — Abandon de l'ultimatum — Prochaines élections en Grande-Bretagne**

Téhéran, 22 (P.A.) — Grâce à des mystérieuses intrigues diplomatiques, le premier ministre d'Iran, Mohammed Mossadeh, a demandé à la Grande-Bretagne de reprendre les entretiens sur la crise de l'huile et a abandonné l'ultimatum qu'il avait lancé.

On apprend de sources autorisées en Iran aujourd'hui que les hauts officiers de la cour ont fait parvenir à l'ambassadeur britannique, sir Francis Shepherd,

une note non signée contenant les propositions de Mossadeh pour une troisième reprise des entretiens.

Mossadeh aurait décidé de renoncer à son ultimatum exigeant de la Grande-Bretagne une réponse en dedans de 15 jours, en raison des prochaines élections en Angleterre. Mossadeh estimait qu'il est impossible aux travaillistes britanniques de céder alors que les conservateurs fondent justement leur campagne électorale sur la faiblesse des travaillistes en politique étrangère. Il semble d'ailleurs que le mouvement initial de ce changement de l'attitude de l'Iran aurait été mené par le Shah lui-même.

En milieu britannique habituellement bien informés on estime cependant qu'il est peu probable que l'Angleterre réponde à l'offre de Téhéran avant que les élections soient terminées.

**Modernisation de l'éclairage****La ville de Montréal procédera à l'installation de réverbères de type moderne dans le district Montclair**

La ville de Montréal poursuit son programme de modernisation de l'éclairage de ses rues. Elle a déjà dépensé une somme approximative de \$120,000 à cette fin, et le débours atteindra le montant de \$50,000 lorsque la pose de réverbères modernes aura été complétée dans tous les districts de la municipalité.

La semaine prochaine, le Comité exécutif procédera à l'ouverture des soumissions en vue de la fourniture des installations dans un autre district connu sous le nom de Montclair, qui comprend le territoire entre l'avenue du Parc, la rue Iberville, les rues de Montigny et Villerville.

La Ville doit travailler de concert avec l'Hydro-Québec.

**L'A.P.I. félicite Gérard Picard**

M. Léonard Laumon, président de l'Association professionnelle des industriels du Québec, vient de faire parvenir un télégramme de bons souhaits au président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, M. Gérard Picard.

Voici le texte du télégramme: "Félicitations pour votre récente victoire électorale. La Providence nous aide patrons et ouvriers à réaliser un ordre social chrétien. Léonard Laumon, président A.P.I."

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

**POUR QUE LA PAIX REGNE DANS L'ECOLE**

par Gérard FILION

**Me And. Montpetit nommé juge à la Cour supérieure**

Ottawa, 22 (P.C.) — Le ministre de la justice, M. Stuart Garson, fait connaître la nomination de quatre juges à la Cour supérieure de la province de Québec. Ce sont Mes André Montpetit, de Montréal, Gérard Lacroix, de Québec, et L. Lajoie, des Trois-Rivières, qui occuperont le banc dans ces districts respectifs; et le juge Adélard Fortier, du district des Trois-Rivières, qui est transféré à celui de Hull, Pontiac et Labelle.

**Le roi d'Angleterre devra subir sous peu une grave opération aux poumons****La princesse Elisabeth et son mari croient pouvoir venir quand même au Canada au temps fixé mais s'y rendront par avion plutôt que par navire**

Londres, 22 (A.P.) — Les médecins du roi George VI de Grande-Bretagne révèlent que leur royal patient devra subir d'ici quelques jours au plus tard une opération chirurgicale nécessitant par sa infection pulmonaire persistante.

En conséquence, la princesse héritière Elisabeth et son époux, le duc d'Edimbourg, ont renoncé à leur projet de quitter l'Angleterre dès mardi prochain à bord du paquebot *Empress of France* du Pacifique Canadien et recourront de préférence à l'avion pour se rendre au Canada y accomplir la visite promise et attendue d'ici une dizaine de jours.

Le couple princier espère toutefois pouvoir quitter le Royaume-Uni à temps pour arriver à Québec le mardi 2 octobre, tel que prévu, et réaliser ensuite tout le programme d'ici établi pour sa tournée canadienne.

Quant à ce qui est du voyage que le roi lui-même projetait de faire l'an prochain en Australie, ses médecins promettent de faire savoir d'ici une semaine ou deux s'ils pourront autoriser le roi malade à entreprendre cette randonnée.

Parmi les 7 médecins appelés hier en consultation auprès du monarque, on notait la présence du Dr Clement Prince-Thomas, spécialiste du traitement chirurgical de la tuberculose.

L'opération aura lieu au palais même de Buckingham. On y a vu arriver hier des ambulances, transportant probablement l'équipement nécessaire.

Cette nouvelle est survenue 2 heures à peine après qu'un porte-parole officiel de Buckingham ait déclaré que rien n'indiquait la nécessité d'une telle opération.

Le médecin principal du souverain, sir John Weir, et ses collègues ont rendu leur décision à ce sujet après leur cinquième visite en groupe auprès du roi en moins de 3 jours.

Ce sera la seconde opération majeure que le roi aura subie en ses 55 ans d'existence. Il avait été opéré en 1948 pour un "désordre circulatoire" à la jambe droite, qu'il avait forté une première fois à contremander son projet de visiter l'Australie.

Londres, 22 (P.C.) — L'archevêque anglican de Cantorbéry, le très révérend Geoffrey Francis Fisher, a réclamé des prières spéciales demain, dimanche, dans tous les temples d'Angleterre, pour la santé du roi. Il a en même temps adressé au palais de Buckingham un télégramme le priant d'une telle directive à son clergé.

Ottawa, 22 (P.C.) — Le premier ministre du Canada, M. Louis St-Laurent, s'est dit hier soir "très étonné et charmé" d'apprendre que l'ordre de saint du roi George VI de Grande-Bretagne n'est pas grave au point de forcer sa fille aînée, la princesse héritière Elisabeth, et son gendre, le prince-consort Philippe, duc d'Edimbourg, à renoncer à leur prochaine visite en notre pays.

Le fait que le couple princier emploiera toutefois plutôt l'avion pour se rendre en notre pays entraîne un chambardement complet du projet de la marine canadienne d'envoyer le croiseur lourd *Ontario* à la rencontre du paquebot *Empress of France* le transportant, au milieu de l'Atlantique, pour qu'il escale ensuite ce navire jusqu'à Québec.

Entre temps, le C.A.R.C. a annoncé, en réponse à une question du gouvernement canadien, que son gros quadrimoteur de type C-54 réservé aux visites royales ou vice-royales est en parfait état de service et prêt à se rendre à Londres au premier avis pour y prendre la princesse et son mari à son bord. Aucun ordre formel ne lui en a toutefois encore été donné; et il se peut encore que la British Overseas Airways Corporation obtienne la préférence.

Si l'on recourt à l'avion spécial du C.A.R.C., il faudra modifier légèrement les plans de l'arrivée du couple princier en notre pays. L'aéroport de l'ancienne Lorette près de Québec n'offre pas de pistes d'atterrissage assez longues pour un appareil de ce type, de sorte qu'il pourra être nécessaire de le diriger plutôt sur Montréal.

**L'emprunt de \$25 millions**

La Commission municipale de Québec ne l'a pas encore autorisée — M. J.-O. Asselin s'attend de recevoir cette approbation d'ici quelques jours

La Commission municipale de Québec n'a pas encore accordé son approbation au règlement adopté par le conseil municipal de Montréal, il y a quelques mois, pour contracter un emprunt par la ville au montant de \$25,000,000, en vue de l'exécution de grands travaux publics.

M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, a déclaré hier après-midi qu'il s'attend de recevoir cette autorisation québécoise incessamment.

Le roi d'Angleterre devra subir sous peu une grave opération aux poumons

La princesse Elisabeth et son mari croient pouvoir venir quand même au Canada au temps fixé mais s'y rendront par avion plutôt que par navire

Le comité montréalais continue ses préparatifs

Le comité de réception constitué à Montréal en vue de la visite de la princesse Elisabeth et du duc d'Edimbourg a reçu le message suivant hier après-midi, dont on nous a remis cette traduction française:

"Le Roi subira une opération. Leurs Altesses royales ont différé leurs plans, quant à leur voyage au Canada, mais espèrent faire le voyage par avion et arriver à Québec."

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il souhaitait vivement le prompt rétablissement de Sa Majesté.

M. Houde ajoute que le comité continuera ses préparatifs, en vue de la visite des princes à Montréal, à moins que ne parvienne la nouvelle définitive que leur voyage a dû être contremandé.

Après avoir pris connaissance de cette nouvelle, le maire Houde, président d'honneur du comité de réception, a déclaré, parlant au nom du comité et en son nom personnel, qu'il

# En marge de la semaine antialcoolique et du problème de l'alcoolisme

La semaine antialcoolique tire à sa fin. Dans combien de foyers, chez combien de gens, pères et mères de famille, en dehors de ceux qui ont pris part à cette organisation, y a-t-il eu des échos de cette campagne? Il est à présumer que cette semaine a été pour beaucoup, tout comme l'autre contre le blasphème. Quelle misère, tout de même, d'avoir à organiser des campagnes semblables dans le Québec. Et si vous étudiez l'un ou l'autre problème avec l'observation suffisante de la réalité, vous devez bien admettre que ces organisations ne sont pas le fait de bonnes personnes au zèle extrême qui tentent de rejoindre la perfection. Il faut admettre, parce que c'est vrai, que ces deux vices sont à l'échelle nationale; des évènements ont dit il y a longtemps, et ils ont toujours raison. Le blasphème, vice national, l'ivrognerie, vice national. On dit aujourd'hui alcoolisme mais c'est passablement du pareil au même bien que certains spécialistes établissent de subtiles différences entre les deux.

Nos gens boivent comme ils n'ont jamais bu, c'est un fait. Et ils boivent plus jeunes qu'ils n'ont jamais bu, c'est encore vrai. Et les femmes boivent à présent, c'est un autre fait.

Il y a quelques années quand on annonça que, parmi les conférencières chargées des cours de préparation à la vie donnée aux finissantes dans les écoles supérieures et dans les pensionnats, il devait y en avoir une chargée de parler de l'alcoolisme, je trouvais d'abord ce projet excessif. En y réfléchissant deux fois plutôt qu'une je trouvais non seulement qu'il était juste, mais qu'il s'imposait. Parce qu'on voit aujourd'hui, de plus en plus, chez les femmes comme chez les hommes, pour toutes sortes de fausses raisons (de prétextes plus précisément), sociales, personnelles, sentimentales. On voit pour célébrer les joies et on voit pour célébrer les deuils, parce qu'on sort ou qu'on reste à la maison, parce qu'on reçoit ou parce qu'on est seul, parce qu'on est fatigué, trop de travail et qu'il faut se remonter ou parce qu'on a trop de loisirs et que la vie est plate... pour faire comme les autres ou les oublier, leur tourner plus sûrement le dos. Seulement, pour un trop grand nombre, le prétexte devient un jour nécessaire: on boit parce qu'il faut boire, on ne peut plus s'en passer.

Et le dévergondage, la criminalité, les accidents mortels souvent, les névroses, les attentats, les aventures tragiques, les drames de famille, l'histoire triste de tant de jeunes gens plus mal intentionnés que d'autres, qui ont comme origine les excès de boisson alcoolique se multiplient à un rythme effarant. Et la lecture des faits divers est souvent horrible. Une femme d'œuvres qui s'occupe spécialement des désemparées me disait récemment le rôle incroyable joué par l'alcool dans la déchéance

de la plupart de ces malheureuses. Mais le problème se pose avec plus ou moins d'acuité à tous les degrés de l'échelle sociale. L'auteur-médecin de Hygie contre Vénus va jusqu'à déclarer que dans soixante-dix pour cent des cas de syphilis, l'abus de l'alcool est responsable de l'aventure aux déplorables conséquences. Et les femmes du monde ne sont pas mieux protégées contre l'habitude de boire que toutes les autres; elles y sont peut-être davantage exposées. Parce que boire est à la mode et la moindre réunion mondaine ou sociale le prouve assez. Partout on offre les mêmes consommations aux clans féminins comme masculins. Et il ne manque pas de têtes légères pour se faire gloire d'en supporter" autant que leurs compagnons qui en prennent déjà souvent plus qu'ils n'en peuvent supporter" eux aussi.

Il faut bien que toutes les classes s'en mêlent plus que moins pour que la consommation de boissons et liqueurs alcoolisées au pays, surtout dans le Québec, se chiffre par les sommes énormes que les statistiques nous fournissent à l'occasion. Sommes qui sont toujours inférieures à celles que nous dépensons pour les écoles, les maîtres, l'insurrection et la culture en général. A qui bon citer encore des chiffres? Ils sont fantastiques tout simplement. Et il faut dire aussi que l'Etat fait bien son possible pour faire marcher ce commerce qui rapporte tant aux finances de la province, proportionnellement d'ailleurs à la nuisance qu'il constitue pour le niveau mental et intellectuel de la masse. Glissons, n'appuyons pas. Rappelons seulement que notre province de Québec compte 3,650 permis pour ventes de boissons alcooliques quand notre voisine ontarienne n'en compte que 1,733 pour une population plus nombreuse. Naturellement, il n'y a pas que les grilles, les bars, les tavernes qui se multiplient. Les cliniques antialcooliques doivent en faire autant et le jour n'est peut-être pas loin où l'on ouvrira une souscription publique en vue de construire une clinique ou un sanatorium quelconque pour les alcooliques, hommes et femmes. Il est à espérer que ce jour-là, le bon public renverra les quémandeurs au gouvernement qui, logiquement, devra faire hospitaliser tous ceux qu'il aura contribué, par ses trop nombreux permis de débits de boissons, à si bien alcooliser.

A ce sujet la situation apparaît quelque peu compliquée pour la région de Montréal actuellement, depuis que la maison Saint-Benoît, qui recevait les alcooliques, a fermé ses portes. C'est le désarroi dans bien des milieux où l'on ne sait plus vers quelle clinique diriger ces indésirables et l'embarras dans plusieurs institutions qui doivent les refuser parce qu'elles ne sont pas organisées pour ce genre de patients.

Mais pourquoi, au fond, nos gens boivent-ils tant? se demande-t-on encore.

Parce que nous ne savons pas boire, disent quelques-uns. Soit. Parce que les ancêtres ont bu, répondent les autres. C'est vrai que l'eau de vie a joué un rôle terrible au pays à toutes les époques de notre histoire. Et les statistiques de tous les pays accusent une très forte proportion de buveurs dont les parents ou les grands-parents ont bu. Mais ce n'est pas tout.

Un spécialiste de la lutte antialcoolique aux Etats-Unis, le Père Raymond Bédard, dominicain, membre de l'American Association of Social Workers et de l'American Association of Psychiatric Social Workers, a bien démontré, l'an dernier dans sa série de cours au Sanatorium Prévoist, qu'il y a un problème de la personnalité au fond de tout alcoolique. D'après ce spécialiste, les états de dépression, de nervosité, de névrose, les maladies mentales, causées par la boisson sont nombreuses mais elles ne sont pas toutes causées par l'alcool, qui n'est responsable que de quarante pour cent de ces cas. Mais il y a, par exemple, soixante pour cent de gens qui boivent trop à cause d'un désordre mental.

Les effets de l'alcool sur le mental, le buveur ne les recherche pas, il les subit; il y a par contre les effets qu'il recherche: effet sédatif, effet analgésique, effet narcotique, effet anesthésique, etc. Les buveurs cherchent un de ces effets parce que la plupart boivent pour oublier la réalité; du moins un des aspects de la réalité, celui auquel ils ne se sentent pas accablés. Et à la base de ce désordre de l'organisme que constitue l'alcoolisme, on trouve, presque toujours, un désordre d'ordre émotionnel, qui remonte souvent jusqu'à l'enfance, qu'on le croie ou non. Et le Père Bédard a beaucoup insisté sur les succès obtenus chez certaines catégories d'alcooliques par la technique du service social psychiatrique intégrée dans un abordage religieux.

Cet aspect du problème de l'alcoolisme dont on parle plutôt rarement apparaît comme très important et devrait servir de matière à réflexion chez bien des éducateurs, des parents, des jeunes. Dans combien de cas, chez combien de sujets, l'habitude de boire se prendra d'autant plus facilement que les prédispositions personnelles, tant morales que physiques, prédispositions inconnues et inconscientes la plupart du temps, sont là à l'attendre que l'occasion: les coutumes et la mode et la vogue y suffisent très souvent. Et à qui n'apparaît en plus, la nécessité de forger chez les jeunes, de se forger à soi-même, un caractère fort, équilibré, solide, capable de faire face aux épreuves, aux problèmes, à toutes les difficultés de la vie plutôt que ne pouvoir leur tourner le dos en cherchant l'anesthésie alcoolique. Il faut savoir tout choisir dans la vie, même ses moyens d'évasion, en laissant de côté ceux qui présentent des dangers.

Germaine BERNIER

## CONFÉRENCIÈRES INVITÉES À LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE



Mlle Andrée Désautels Mlle Colette Fichet Mlle Andrée Berty

Le 9 octobre s'ouvrira officiellement la saison à la Société d'étude et de conférences dont la présidente est Mlle Marie Raymond. Nous avons déjà publié le programme entier des douze réunions hebdomadaires qui auront lieu au cours de l'année. Trois femmes sont parmi les conférencières invitées: Mlle Andrée Désautels, de Montréal, qui prononcera, le 20 novembre, une conférence intitulée "Les conspératrices de la mélodie française dans l'histoire"; Mlle Colette Fichet, de Paris, le 29 janvier. "Divers visages de Marcel Aymé, ou les espérances d'un monsieur sérieux"; Mlle Andrée Berty, de Paris, le 5 février, "Une rencontre de l'art et la foi: Vincent d'Indy".

## Carnet mondain

### A L'ASEP

Le dîner annuel de l'ASEP aura lieu mardi, le 25 septembre, à sept heures et demie, au Cercle universitaire de Montréal, sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, de M. Esdras Minville, doyen de la faculté des sciences sociales politiques et économiques de l'Université de Montréal, de même que sous la présidence de M. Jean-Guy Legault, le président d'office actuel.

Parmi les autres invités d'honneur, on mentionne Mgr Olivier Maurault, P.S.S., M. Esdras Minville, M. et Mme Edouard Montpetit, Son Excellence M. Jean Desjardins, M. et Mme Desjardins, M. et Mme Hector Perrier, M. Ferdinand Biondi, le R.P. Émile Bouvier, S.J., M. Ignace Brouillette, Jean Bruchési, l'hon. sénateur Léon Mercier, M. et Mme R.R. P.P. André Marie Guillemette et Georges Henri Lévesque, O.P., M. Gérard Lemieux et M. Taggart Smyth.

Un trio musical, composé de Mme Lionel Martin, de Mlle Blanche Marchildon et de Mlle Georges Daigle, se fera entendre pendant le dîner.

### SOIRÉE DANSANTE

Le comité social de la Succursale Mont-Royal au 45 de la Légion canadienne est à l'organisation

### LIGUE DE LA JEUNESSE FÉMININE

La Ligue de la Jeunesse féminine annonce qu'elle donnera son bal-surprise annuel, "Bal des Fleurs", à l'hôtel Windsor, le 2 novembre. Les recettes seront au bénéfice des enfants pauvres, malades, infirmes, de Montréal et des environs.

### Classe de surdoués

Collège Saint-Denis  
CENTRE PSYCHO-PÉDAGOGIQUE  
4152, rue Saint-Denis, Montréal, BE 6219

- Programme des trois premières années primaires en deux ans.
- Selon la maturité affective et intellectuelle des enfants.
- Prospectus sur demande.

Heures d'affaires 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au vendredi. Le magasin ferme à 1 heure le samedi.

## CHEZ EATON: AUBAINE DU LUNDI



## Paletots tempête

en gabardine pour garçons

- Col de mouton (agneau rasé et traité)
- Doublure en bouclé de laine (6 lbs) recouverte de soie piquée.
- Gabardine de coton imperméabilisée — fauve foncé seulement.
- Deux poches coupées — Poignets-tempête à l'intérieur de la manche.
- Tailles 24 à 36 pour 6 à 18 ans.

Signalez PL. 9211, commandes de la ville

Clients de l'extérieur, écrivez au Service d'Achats Eaton, Montréal.

VÊTEMENTS POUR GARÇONS (MT 232), AU DEUXIÈME, CHEZ EATON

**T. EATON CO LIMITED**  
OF MONTREAL

## REALITES FAMILIALES

## Présence paternelle et influence de l'exemple

Du père effacé au père fort et calme

(par Théo CHENTRIER)  
(suite et fin)

Il faut bien graver dans nos esprits cette conviction que nous élevons beaucoup plus nos enfants, par bien ou mal, par nos attitudes habituelles que par nos paroles et nos discours, encore que ceux-ci ne soient pas sans grande importance. Mais paroles et discours nous les faisons dans l'esprit de l'enfant, nous les faisons à son niveau de son intelligence, tandis que ce qui se fait habituellement devant lui se fait directement sans vie affective, sans la correction de l'esprit.

Le malheur est que nous nous faisons de trop belles illusions sur la qualité de notre conduite. Obscurément, ce sont précisément les défaillances ou les faiblesses de notre conduite que nous cherchons à compenser par nos discours — et c'est là un piège plus subtil que ce que nous imposons de nos raisonnements. Il y aurait moins de pères raisonnables.

### Prestige et force du père

Aux pères de famille imbus de leur autorité et qui veulent l'exercer, nous recommanderons le silence et l'acquiescement silencieux qui assure le prestige, c'est-à-dire une valeur réelle. Le prestige découle de notre personnalité même, et celle-ci ne se corrige pas à coups de résolutions, — il faut nous débarrasser de cette illusion, — mais par le choix de nos pensées habituelles et par la libération de notre puissance d'aimer.

Par notre autorité, nous nous imposons à l'enfant; mais par notre prestige, nous le sollicitons. Et ce que nous construisons par sollicitation sera plus solide que ce que nous imposons par la crainte ou la menace. L'âge adulte perd toutes les craintes de l'enfance: que restera-t-il alors de ce que l'enfant n'a pas naturellement ac-

cepté?

Sans doute, le père doit être présent au foyer. Mais une fois sa présence assurée, il importe assez peu que le père voie rarement l'enfant. Il doit le voir de temps à autre, le toucher même quelquefois, et renouer ainsi le lien, rétablir le circuit vital, ne pas le laisser s'interrompre et ne pas affaiblir son enfant.

Mais que ce contact, lorsqu'il se produit, soit reposant pour l'enfant. Rien ne repose comme la force d'autrui, surtout la force du père, lorsqu'elle ne dégénère pas en violence ou caprices, lorsqu'elle ne s'effrite pas en conseils superflus.

Le rôle du père, au cours de la première phase du développement de l'enfant, est de se tenir à l'écart, comme autorité dernière, en vue des adaptations nécessaires. C'est au fur et à mesure que l'enfant grandit que le père doit apparaître, mais toujours comme un entraîneur, qui modère au besoin comme quelqu'un qui permet à l'enfant l'assurance dans son travail et sa conduite et l'affirmation de lui-même.

Si le père témoigne de trop d'affection, de trop de sympathie, il affaiblit les grands centres volontaires chez son enfant. Celui-ci tend à devenir nerveux ou déliant. Par instinct, le père, s'il est vraiment homme, fournit la rudesse qui dure et qui est de maintenir une espèce d'équilibre, de corriger les maladresses sentimentales de la mère sans blesser l'enfant. Par contre, si la mère est généralement trop dure et indifférente il revient au père de fournir la sympathie délicate de l'éducation affinée. C'est toujours là une solution d'urgence pour l'équilibre entier de l'enfant. La mère doit être femme profondément, et le père, un homme.

Car il n'y a pas l'éducation du père tout seul, et l'éducation de la mère toute seule, qui s'additionneraient et se combinerait. C'est beaucoup plus subtil. Ce qu'est le père au foyer participe toujours à quelque chose de ce qu'est la mère, et ce qu'est la mère participe toujours à quelque chose de ce qu'est le père. Aucun des deux n'est tout à fait ce qu'il serait sans l'autre. Il en résulte toujours une éducation commune aux deux, même lorsqu'un seul des deux est en scène.

Et, en définitive, que ce soit directement avec l'enfant, ou à travers sa mère, c'est le père qui exerce sur l'enfant dans les proportions de la vie l'action la plus forte. Ce n'est certes pas à diminuer l'action décisive de la mère dans la vie de l'homme, mais c'est souligner à des pères distraits que leur influence, pour être plus discrète, n'en est pas moins souveraine.

Théo CHENTRIER  
(Collège et Famille)

### Quelles lectures offrir à la jeunesse?

TRIOMPHE DES "COMICS"

Qui ne déplore le triomphe actuel de certains "comics" parmi l'enfance et la jeunesse, leur vogue malheureuse? Rien ne sert pourtant de gémir, de fustiger simplement en paroles de telles publications. Le véritable réalisme, en apostolat comme en tout domaine, consiste à s'adapter à l'esprit de son temps sans rien céder de l'essentiel.

### "COMICS" SAINS

En ce qui regarde les publications en images, si populaires de nos jours, surtout les "comics", la meilleure attitude est de savoir

## LES ACTIVITES FEMINIQUES

### CHEZ LES SOURDES-MUETTES

Les sœurs aux huîtres de l'Institut des sourdes-muettes sont de nouveau au programme de la saison. Il ont été fixés pour cette année aux 7 et 9 novembre prochains.

Billets en vente au no 3725 de la rue Saint-Denis.  
Remplacements: MARQUETTE 7416.

### JOURNÉE MARIALE

La journée mariale du dimanche, 23 septembre, aura lieu à l'Eglise Saint-Jeanne-d'Arc, coin Rouen et Chamby.

Les personnes qui suivent la bannière de Notre-Dame de la Victoire pourront y reciter le Rosaire de 1 à 8 h. du soir.

### INSCRIPTION A L'ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

Les personnes qui ne veulent manquer aucun leçon de leur cours à l'Ecole ménagère provinciale, 461, rue Sherbrooke, feraient bien de s'inscrire durant la semaine du 24 septembre; tous les cours commenceront lundi, le 1er octobre.

### L'AIDE AUX SOURDS-MUETS

Jeudi, le 25 octobre, à 2 h., les dames bienfaitrices des sourdes-muettes donneront leur partie de cartes annuelle à l'Institut des sourdes-muettes, 7400, boulevard Saint-Laurent.

Les billets sont en vente chez Mme Frédéric Dupuis, présidente, 8308, rue Foucher, Dupont 4346.

### PENSIONNAT SAINTE-EMELIE

L'Amicale Sainte-Emelie reprendra ses activités de l'année par une grande partie de cartes qui aura lieu au pensionnat, 4637, rue Adam Villaville, mercredi, le 17 octobre, à 2 h., au profit des missionnaires et des enfants pauvres.

Toutes les anciennes sœurs et leurs amies sont cordialement invitées.

### RETRAITES A BETHANIE

A Bethanie, 80, rue Laurier, auront lieu des retraites aux dames invitées: du 1er au 4 oct., pour dames en général, précède par le Père Dagny C.S.V.; jeunes filles, du 12 au 14 oct., par le Père Berthelme, C.S.V.; dames et demoiselles, du 15 au 18 oct.

### RETRAITES FERMÉES

Chez les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, des retraites prendront le courant, de tenter de tourner la mode au service du bien des lecteurs. Aussi, aux "comics" détestables, opposons les publications en images de bon goût, honnêtes, saines et vraiment attrayantes. La tâche est d'autant plus facile que les bons périodiques illustrés sont de plus en plus nombreux et l'importation ordinairement, par ailleurs, en quantités techniques elles-mêmes, sur tout ce que nous offre un mercantilisme chonté.

fermes seront prêchées du 24 au 27

septembre, pour dames, par le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V.; 12 au 14 octobre, pour jeunes filles, par le Père L. Mengier, S.C.C.; 12 au 14 octobre, également pour jeunes filles, par le R.P. Paul Fortin, S.J.; 13 au 18 octobre, pour dames, par le Père L. Mengier, S.C.C.; 22 au 23 octobre, pour dames et demoiselles, par un Père Jésuite; 26 au 28 octobre, pour dames de la L.O.C., par le Père Gaston Bouchard, C.S.R.

On peut s'inscrire en écrivant ou en téléphonant à la Maison Notre-Dame-du-St-Esprit, 314, chemin Ste-Catherine, Outremont, CA. 3092.

### COURS DU SOIR CHEZ LES EMPLOYEES DE MAGASIN

Lundi soir, à 7 h. 45: Langue française et anglaise, arithmétique, chapeaux.

Mardi soir: Cours de couture, ouvrages de fantaisie, chant et piano, diction.

On est prié de s'inscrire à la maison d'œuvres de la Fédération nationale des Sœurs de Saint-Jean-Baptiste, 833, rue Sherbrooke, le soir de l'ouverture des cours, le 23 septembre. Toutes les employées de magasin désireuses de se perfectionner, sont les bienvenues.

### COURS DU SOIR DE LA S.O.C.

Les cours donnés par la Société des ouvrières catholiques à la Fédération nationale de Saint-Jean-Baptiste, 833, rue Sherbrooke, ouvriront lundi soir à 7 h. 30.

### COURS DE LA S.O.C. A L'ECOLE STADACONA

Les cours donnés par la S.O.C. à l'Ecole Stadacona (coin Darling et Adam) ouvriront lundi, 24 septembre, à 8 h. 30.

A ces deux endroits, l'inscription se fera lundi soir, le 24 septembre.

### A L'ECOLE SAVARIA

La S.O.C. ouvrira ses cours à l'Ecole Savaria, rue St-Joseph, Lachine, mardi soir, le 25 septembre.

### COURS POST-SCOLAIRES A WESTMOUNT

Les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Westmount annoncent l'ouverture des cours post-scolaires de couture, de démonstration culinaire, de chapellerie, de français et d'anglais, à 4281, Western. L'inscription se fait de maintenant.

### RETRAITE FERMÉE A LA VILLA SAINT-JOSEPH

Une retraite fermée sera prêchée par un Père Jésuite, du 5 au 8 octobre, à la Villa Saint-Joseph, 4122 Dolémière, AMH 2944. On est prié de s'inscrire au plus tôt.

### BULBES de HOLLANDE

pour Plantation d'Automne Tulipes, Narcisses, Jacinthes, Crocus ou Safrans, Lis, etc.

Nouveaux Catalogue d'Automne d'Oignons à Fleurs

Gratuit 39

W.H. PERRON & CIE

GRAVIERES & PÉPINIÈRES

935 BVD ST LAURENT, MONTREAL

### Produits de la ferme:

BEURRE, OEUFS, FROMAGE

**H. Dubois & Cie**

PROVISIONS EN GROS

HA. 4274-5 Bureau: HA. 4280

273-277 EST, RUE SAINT-PAUL



### COURROIES

TEXOPE en V

POULIES en V

TEXTILE ET

MAGIC GRIP.

DOMINION

BELTING

971 St-Jacques E.

Montréal

## HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

### PARFUM NOIRE

Cette création de Chénard est un triomphe d'élégance et de raffinement. Ce parfum discret est le complément indispensable de la toilette féminine.

LA CIE CANADA DRUG

Montréal

### TULIPE NOIRE

de CHENARD

## Ouverture prochaine de plusieurs grandes industries dans le Québec

**Coût total probable de construction de ces usines: \$25.000.000 — Utilisation des rebuts —  
Notre province possèdera une raffinerie de zinc —  
Réouverture possible des pulperies de Chicoutimi**

Québec, 22 (D.N.C.). — M. Maurice Duplessis a annoncé hier que la compagnie Howard Smith, la Crabbie Mills, commencent dès le printemps prochain, des travaux d'amélioration et d'agrandissement à ses usines actuelles. Ces travaux coûteront environ \$14.000.000.

Une nouvelle industrie sera également construite pour l'utilisation des déchets de bois. On procuquera de l'ouvrage à des centaines d'ouvriers supplémentaires. La nouvelle industrie est située près de Joliette et le premier ministre a remercié M. Barrette de sa collaboration pour assurer la réalisation d'un projet de cette envergure.

Par ailleurs, grâce aux démarches poursuivies par M. J.-S. Bouché, ministre des terres et forêts, et M. Wm. M. Cottingham, la Dominion Shuttles, à Lachapelle, a décidé de construire une nouvelle usine au coût d'environ \$1.000.000. Cette importante nouvelle a été annoncée au cours de la semaine dernière par M. Gilbert Ayers, président de la compagnie, au cours d'une visite qu'il a faite à M. Duplessis.

Déjà, la Dominion Shuttles paie en salaires \$1.225.000 par an et emploie 350 personnes à l'usine et 250 dans ses opérations forestières. Avec la nouvelle usine, elle utilisera le bois de rebut, qui, autrefois, était perdu.

Les travaux sont déjà commencés et seront poursuivis avec la plus grande célérité possible. La compagnie emploiera 200 ouvriers de plus et naiera en salaires un montant additionnel de plus de \$500.000.

La province de Québec sera prochainement aussi dotée d'une raffinerie de zinc et autres métaux dont le coût sera d'environ \$10.000.000, a annoncé le premier ministre de la province, au cours de sa conférence de presse de fin de semaine. Tout récemment, M. Duplessis a reçu la visite de M. Harry Knigh, de Toronto, président de la Barrow Mines, et de M. Howard Young, industriel en vue de St-Louis, Missouri. Ils étaient accompagnés de M. C. D. French, ministre des mines et de M. A.-O. Dufresne, sous-ministre.

Les réserves de zinc, récemment découvertes à Barrow, en Alaska, et exploitées par Barrow Zinc, de la compagnie de M. Andrew Robertson, parmi les plus riches en Amérique.

Un cours de l'entreprise qui a en lieu au bureau du premier ministre, il a été question de la construction d'une raffinerie dont le coût serait d'environ \$10.000.000. Il est certain, a dit M. Duplessis, qu'il s'agit d'un projet très sérieux. De plus, nous avons des pro-

jets pour l'établissement d'une ou deux autres raffineries. J'ai demandé à MM. Knight et Young, a poursuivi le premier ministre, de nous préparer un mémoire complet que nous pourrions soumettre à M. French, à M. Dufresne et aux membres de l'exécutif. Nous prendrons ensuite une décision conforme aux intérêts de la province.

Enfin, les pulperies de Chicoutimi, fermées depuis une vingtaine d'années, ouvriraient leurs portes dans un avenir très rapproché. Le projet qui vient d'être soumis aux autorités gouvernementales est le plus sérieux qu'on ait encore élaboré. En principe, tout est réglé. Seules, des raisons de force majeure pourraient le faire échouer.

Vendredi avant-midi, M. William Biel, avocat de New-York, a rencontré le premier ministre, accompagné de l'hon. M. Antonio Talbot. M. Biel représente des intérêts financiers américains, qui désirent acquérir et mettre en opération les moulins de Chicoutimi. Il a déclaré que les financiers dont il est le porte-parole étaient désireux et capables de rouvrir les moulins et de leur faire produire la pâte mécanique. Les intéressés se déclarent disposés à faire les travaux requis et à encourir les dépenses nécessaires pour remettre les usines en opération. D'après les plans qui ont été élaborés, on produirait 250 à 300 tonnes de pâte mécanique par jour. Cela procurerait du travail à des centaines de personnes.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

J'ai des raisons sérieuses, a dit M. Duplessis, de croire que le projet se réalisera et que, dans le plus court délai possible, on pourra commencer les travaux de réparation et d'aménagement des moulins. Si les promoteurs obtiennent les priorités et les machines nécessaires, les opérations reprendront prochainement.

## M. Duplessis est prêt à régir les sports

Québec, 22 (D.N.C.). — La décision prise par certaines organisations sportives, a déclaré en fin de semaine M. Duplessis dans une conférence de presse, nous paraît pour le moins extraordinaire, pour ne pas dire arbitraire et injuste.

Le contrôle de soi-même est encore le meilleur. Toutefois, s'il n'existe pas, nous prendrons les moyens appropriés pour empêcher les injustices.

Interrogé au sujet d'une récente déclaration de M. Gérard Martineau, conseiller législatif, concernant la décision de certaines organisations sportives, le premier ministre a déclaré qu'il avait lu cette déclaration, de même qu'une autre de M. Charles Varent.

"J'espère qu'après avoir étudié tous les aspects des problèmes importants qui découlent d'une pareille décision, les organisations sportives verront d'elles-mêmes à améliorer la situation malheureuse qui en serait la conséquence. Il faut que notre jeunesse sportive soit protégée et reçoive justice. C'est dans l'intérêt de tous d'agir en conséquence."

Si nous recevons une demande de mettre la loi en vigueur, a encore déclaré le premier ministre, nous ne pouvons que nous en féliciter. Mais le gouvernement désire que ces questions soient réglées à l'amiable, avec justice et sans léser les droits des sports en particulier et de la jeunesse sportive en général.

— Est-il question de créer une commission sportive? demande un journaliste.

— Nous voulons autant que possible, répond le premier ministre, que les problèmes des particuliers soient réglés par les particuliers. Si l'intervention du gouvernement est nécessaire, nous n'hésiterons pas à agir.

## Une querelle avec le brig. Rockingham aurait causé le rappel du col. Dextraze

Ottawa, 22 (D.N.C.). — Le Droit d'Ottawa, dans une nouvelle de première page qu'il coiffe d'une grosse manchette de quatre colonnes et que signe le journaliste Guy de Merlis, prétend tenir ce soir, de source sûre, que le lieutenant-colonel Jacques Dextraze, commandant du 22e bataillon du 22e en Corée, aurait été limogé.

Il attribue à une "certaine mésestimation", qui existerait entre Dextraze et le brigadier J. M. Rockingham, commandant de la 25e brigade en Corée, la cause de toute l'affaire.

Après avoir dit que la décision de relever Dextraze de son commandement serait d'abord prise, de Merlis termine ainsi son article:

**Programme pour l'année 1951-52**

Le 1er octobre, l'Institut Pie XI inaugurera ses cours à l'Institution des Sœurs-Muettes, 3725, St-Denis, pour les poursuivre chaque semaine jusqu'à la fin de mai.

Le lundi, à 4 h. 25 et à 8 h. p.m., il y aura un commentaire de l'encyclique "Humani generis" relative à certaines opinions fausses qui menacent de ruiner les fondements de la doctrine chrétienne.

Le mardi, à 4 h. 45 et à 8 h. p.m., cours de mariologie dont vingt sur la corrépondence de Marie sous ses divers aspects, et huit sur les congrégations mariales.

Également le mardi, à 5 h. 30 et à 8 h. 45, une série de cours sur la spiritualité dans l'Eglise mettra en relief les gloires et la fécondité apostolique de la virginité vouée au service de Dieu. On y fera l'histoire des formes multiples de la vie religieuse au cours des siècles pour arriver aux instituts séculiers recommandés par la Sainte-Père.

Le jeudi, à 4 h. 45 et à 8 h. p.m., conformément à la campagne de l'A.C. diocésaine sur la famille, l'Institut présentera en doctrine sociale une étude sur la famille selon les documents pontificaux.

A 5 h. 30 et à 8 h. 45, les cours d'Action catholique auront trait au discours pontifical du 3 mai dernier, dans lequel le Souverain Pontife rappelle les normes de l'A.C.

Enfin les 2e et 4e samedis du mois à 2 h. 15 p.m., à partir du 13 octobre, se tiendront des cercles d'étude sur des sujets d'actualité. Le premier sujet sera tiré du message adressé par S. Exc. Mgr l'Archevêque dans le bulletin diocésain d'A.C. livraison de septembre, intitulé: "Moins d'explications et plus d'application".

Pour renseignements et prospectus s'adresser à M. J.-B. Desrochers, P.S.S., directeur, 2065 ouest, Sherbrooke, Montréal, W. 1860, ou à la secrétaire, 280, Bloomfield, Montréal 8, CA. 2440.

**Avion retrouvé**

Campbell River, C.B., 22 (P.C.). — Au sommet du mont Creighton on vient de retrouver un avion américain qui était disparu en décembre dernier avec onze membres d'équipage.

## Le conseil municipal de Montréal est convoqué pour le 2 octobre

**L'ordre du jour n'est pas définitivement arrêté**

Le Comité exécutif de Montréal, dates des séances obligatoires sont celles du 1er mars, du 1er juin et du 2 septembre.

En fait, le Comité exécutif convoque les conseillers municipaux presque chaque mois.

Le feuillet de la séance de mardi prochain n'est pas encore arrêté. On croit qu'il comportera la décision de décréter que le 23 octobre sera congé municipal, à l'occasion de la visite de la princesse Elisabeth et du prince Philippe.

Toutefois, on sait que le Comité recommandera, entre autres choses, l'autorisation de dépenser une somme de \$27.000 pour améliorer les conditions de la circulation à l'angle des rues Jeanne-Mance et Sherbrooke.

Le Conseil sera aussi invité à amender les règlements concernant le bâtiment dans les quartiers Mercier, Mont-Royal et Villieray-Ahuntsic.

L'ordre du jour sera définitivement complet au cours de la semaine prochaine.

## La Commission métropolitaine siège ce matin en comité général

**Elle inaugure un nouveau régime de séances —  
Réunions publiques lundi et mercredi après-midi**

La Commission métropolitaine inaugure ce matin le régime de ses séances en comité général, au cours d'une assemblée c'est-à-dire, en camera. Tous les membres de la Commission font partie ex officio de ce comité général, mais on n'a pas besoin de

ralier le quorum ordinaire qui est de huit membres, pour procéder régulièrement, comme aux assemblées ordinaires de la Commission. Les commissaires métropolitains ont accepté le principe des réunions en comité général à leur séance de la semaine dernière.

Par ailleurs, la Commission métropolitaine tiendra une assemblée spéciale lundi après-midi. Elle recevra le rapport de son comité de finances concernant le projet d'achat de lampadaires par la municipalité de Ville Saint-Michel, dont il a été question à des séances antérieures de la Commission et en des assemblées publiques.

Le comité de finance de la Commission siégera aussi ce matin avant la réunion en comité général. De plus, les commissaires métropolitains se réuniront en assemblée régulière mercredi après-midi.

**Unité sanitaire  
permanente désirée  
par Sherbrooke**

Sherbrooke, Qué., 21. — Le bureau médical de l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke a résolu, au cours d'une assemblée spéciale, d'envoyer une lettre aux autorités provinciales, leur demandant de faire diligence pour l'établissement d'un personnel permanent de l'unité sanitaire.

Le Dr Romeo Veilleux, de Sherbrooke, nous annonçait, hier soir, qu'il a dû faire face à un cas grave de diphtérie, lundi dernier, et qu'il n'a pu avoir l'assistance des hôpitaux locaux ou encore de la ville pour faire transporter le malade à l'hôpital Pasteur de Montréal.

"Nous avons dû faire placer la maison, dit-il, une méthode que nous n'employons plus depuis au-delà de 30 ans, surtout dans une ville de l'importance de Sherbrooke."

Le Dr Veilleux a aussi déclaré que le bureau médical de l'hôpital St-Vincent-de-Paul a cru qu'il était de son devoir de faire pression auprès des autorités afin que les bureaux de l'unité sanitaire soient établis immédiatement. "La population, assure-t-il, n'est pas protégée et j'en ai eu la preuve, lundi dernier."

On sait que l'hôpital civique a été loué au gouvernement provincial il y a déjà plusieurs mois et que les bureaux de l'unité sanitaire ne sont pas encore ouverts au public.

Le Dr Poisson, de Victoriaville, a été nommé à la direction de l'unité.

Les deux nominations entrèrent en vigueur au début d'octobre.

**Ottawa a accumulé un surplus de plus  
d'un demi-milliard depuis le 1er avril**

**M. Abbott n'en prévoyait pourtant un que de  
\$30.000.000 pour tout l'exercice fiscal com-  
mencé — Fortes rentrées des impôts**

Ottawa, 22 (P.C.). — Le rapport mensuel de la trésorerie canadienne signale que le présent surplus de recettes de l'Etat sur ses dépenses a continué de croître sans arrêt depuis le début de l'exercice fiscal et qu'il dépasse maintenant \$500.000.000 pour les 5 premiers mois de cet exercice.

Un tel chiffre est plus de 15 fois supérieur au surplus de \$30.000.000 que le ministre des finances, M. Douglas Abbott, laissait entrevoir pour tout l'exercice en question dans son discours d'avril dernier sur le budget.

Certains milieux se risquent même à espérer que notre trésorerie pourra dépasser cette année le record de \$670.000.000 qu'elle avait établi pour l'exercice fiscal 1947-1948.

Son rapport explique que ce surplus quasi inattendu est dû à une augmentation marquée des rentrées de l'impôt sur le revenu personnel et sur le revenu des corporations en même temps qu'à des dépenses militaires qui sont pour le moment moindres que celles que le Parlement a déjà autorisées.

Les recettes totales, du 1er avril au 1er septembre, s'élevèrent ainsi à \$1.015.000.000 et les déboursés à \$1.015.000.000.

Ces hausses de rentrées correspondent, d'après le rapport, à des gains plus élevés chez les travailleurs en même temps qu'à l'augmentation des taux d'imposition décrétés en avril.

M. Abbott avait prévu, pour le présent exercice fiscal, des recettes totales de \$3.730.000.000 et des dépenses de \$3.730.000.000. Il avait basé ses calculs sur une production nationale brute possible de \$20.000.000.000, qui semble maintenant devoir être largement dépassée sans qu'on puisse encore indiquer de combien.

**Semaine "Red Feather"**

Dans une proclamation qu'il vient d'émettre, le maire Houde demande à ses concitoyens d'observer la semaine du 23 au 30 septembre, comme semaine "Red Feather". Ces journées seront spécialement consacrées à la campagne de souscription en faveur des œuvres de charité anglo-protestantes. L'insigne de cette campagne est

## Allocution de Mgr B. Desrochers

C'est un "hymne de reconnaissance" qu'a voulu faire hier midi S. Exc. Mgr Bruno Desrochers, premier évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière, alors qu'il répondait aux bons vœux qu'on lui avait présentés au cours du déjeuner qui suivit sa consécration épiscopale.

Le nouvel évêque a d'abord déclaré que c'est à Dieu et à la Vierge qu'allait toute sa reconnaissance et toutes ses prières. Il a annoncé que sa première lettre pastorale porterait sur l'Eglise et l'Évêque. Il a ensuite remercié tous ses amis et tous ceux qui ont contribué à sa formation.

"La Divine Providence m'a choyé et préparé à l'épiscopat tout à mon insu. Je vois maintenant un sens tout nouveau dans les événements vécus depuis ma prêtrise et je pourrais m'écrier avec S. Pierre (Act. 12, 11): "Nunc scio vere, quia misit Dominus Angelum suum..." "Le Seigneur m'a envoyé son ange", l'archevêque de Québec, le bien-aimé cardinal Villeneuve, qui m'a conduit jusqu'ici."

Merci à Nosseigneurs les Evêques qui ont bien voulu assister au sacre et à ceux qui ont été présents au déjeuner pour les réchauffer de leur présence en me donnant une nouvelle marque d'amitié.

L'Etat s'est uni à l'Eglise de Sainte-Anne pour partager ses joies; ses représentants veulent témoigner par leur présence leur attachement au Christ et à ses pasteurs; l'Etat par une sage législation conserve à l'homme sa valeur humaine; l'Eglise, par la vie des sacrements, lui donne sa valeur morale, religieuse, spirituelle; ces deux institutions se rejoignent sans se confondre, car ces deux ordres voient leur action se terminer à l'homme. Merci donc à Messieurs les ministres, juges et autres représentants du pouvoir civil, dont la présence manifeste la collaboration, l'union étroite avec l'Eglise pour faire grandir l'homme jusqu'aux cieux.

Merci à tous les dignitaires ecclésiastiques, Messieurs les chanoines.

Je salue encore avec joie la présence de curés de ce diocèse, collaborateurs indispensables pour insuffler vie et fécondité à cette nouvelle église.

Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de mon troussou d'évêque le plus beau et le plus cher à mes yeux.

Merci à tous mes amis, merci en particulier à ceux qui sont venus de loin, que ce soit du fond des bois ou de la Ville de New-York, the biggest in the world!

Les fêtes du sacre sont maintenant terminées; et, chers diocésains, l'œuvre d'organisation commencent la sollicitude, l'appui et la profonde sympathie que vous nous avez manifestés à cette occasion, quant l'apogée d'un long conflit nous les voulons durables, pour que tous ensemble, fidèles, prêtres, communautés et évêque de ce nouveau diocèse, nous composions un organisme bien vivant et bien fort dans le Corps mystique du Christ.

Merci.

**Un jeune homme de 15 ans a été  
assassiné hier soir près de Shawinigan**

**Le meurtrier blessé également trois personnes**

La police, aidée de nombreux citoyens, a ouvert une battue, hier soir, dans les bois entourant le restaurant Legault, à mi-chemin entre Shawinigan et Grand-Mère. Elle est à la recherche d'un homme de 45 ans qui a tué de plusieurs balles de carabine un adolescent de 15 ans, et qui en a blessé trois autres, dont un très gravement, actuellement mourant à l'hôpital.

La tragédie, qui s'est déroulée au milieu de la soirée, hier, a causé tout un émoi dans cette minuscule agglomération de maisons, entre les deux municipalités mentionnées plus haut. Le restaurant Legault, en bordure de la route, est le rendez-vous de toute la jeunesse des environs.

Or voici que depuis longtemps une vieille chicane mijotait entre un nommé Antonio Houle, âgé de 45 ans, voisin du restaurant et les jeunes gens qui fréquentent l'établissement.

Il était 8 heures, hier soir. Le restaurant était rempli comme à l'accoutumée d'une foule de clients, dont la plupart des jeunes hommes et des adolescents de la place.

Selon la police, Antonio Houle se serait querellé avec un adolescent de 15 ans, Robert Baribeau domicilié dans cette agglomération lui aussi. Les deux adversaires en sont même venus aux coups, et à l'issue de la bataille le jeune Baribeau avait eu le dos sur Antonio Houle. Ce dernier, de dépit, sorti du restaurant et retourna chez lui tout penaud.

Mais à 8 h. 45, on le voyait rentrer dans le magasin, une carabine en mains. Il n'était pas sitôt à l'intérieur, qu'il aurait, selon la police, ouvert le feu dans l'établissement rempli presque à craquer de clients à cette heure. Le jeune Baribeau reçut plusieurs balles au corps et tomba mort instantanément. Un autre adolescent de 15 ans, le jeune Georges Legault, fils du propriétaire du restaurant, reçut pour sa part 3 balles et s'affaissa au plancher.

L'hôpital St-Thérèse de Shawinigan où l'on rapporte qu'il est mourant. Deux autres personnes, un adolescent de 15 ans, et une adolescente du même âge, respectivement C. Hervé et Carmen Bournival, ont été légèrement blessées au cours de la fusillade.

L'officier en charge à la sûreté provinciale, le détective Nick Anderson, alerté par la police de Shawinigan, dépêcha sur les lieux les détectives Anatole Roch et E. Turcot, de l'escouade provinciale des homicides.

Les limiers, assistés de l'officier Georges Langlois, de la police de Shawinigan, effectuèrent actuellement une battue dans les bois de cette région, car Antonio Houle, en compagnie de son chien et toujours armé, a pris la fuite aussitôt après la tragédie.

Le 19e congrès annuel de l'Acfas, les 14 et 15 octobre, à Montréal

L'Association canadienne française pour l'Avancement des Sciences tiendra son dix-neuvième congrès annuel à l'Université de Montréal, les 14 et 15 octobre prochains.

Ce congrès réunira les hommes de sciences et les chercheurs d'excellence de la région de l'Université de Montréal, de McGill et de Laval ainsi que ceux des laboratoires industriels, provinciaux et fédéraux où il se fait de la recherche scientifique.

Plus de cent communications sur des travaux originaux seront présentées dans les sections suivantes: chimie, physique et mathématiques, minéralogie et géologie, agronomie et entomologie, botanique, biologie générale, biogéographie, ethnologie, psychologie, philosophie.

Au début du congrès nos savants tiendront un symposium pour déterminer les causes du faible attrait qu'éprouvent les Canadiens français pour l'étude des sciences pures. Ce symposium sera dirigé par le professeur P.-A. Giguère, de la Faculté des sciences de l'Université Laval de Québec.

Au cours de la deuxième journée, les philosophes et les scientifiques se réuniront sous la direction du R. P. Julien Peghaire, C.S.C., de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal pour étudier la notion de la vie.

Toute personne, membre ou non d'une société affiliée à l'Acfas peut s'inscrire et soumettre des communications. L'inscription doit être faite avant le 26 septembre.

**Soixante nouveaux  
pompiers**

Le Comité exécutif a autorisé le chef du service des incendies à engager soixante nouveaux pompiers pour remplir les vacances qui se sont créées depuis quelque temps dans ce département.

Leur salaire sera de \$2.100 par année, plus un boni de vie chère annuel de \$268.

## Conroy et Millard quittent avec éclat leurs postes dans la direction du CCT

**Millard en abandonne la vice-présidence parce que le Conseil de direction s'obstinait à soutenir la candidature de Sam Baron — Ce dernier battu, c'est son champion, Conroy, qui démissionne — comme secrétaire-trésorier — Burt remplace Millard — Programme ambitieux de revendications ouvrières**

Vancouver, 22 (P.C.). — Une violente scission parmi les dirigeants du Congrès canadien du travail s'est faite hier, à la convention annuelle de cette fédération ouvrière à Vancouver, quand le secrétaire-trésorier général Pat Conroy a remis sa démission et quitté la salle dans une fureur manifeste.

M. Conroy a renoncé à ce poste qui faisait de lui le chef virtuel permanent des 350.000 membres du C.C.T. parce que la convention avait refusé de tenir compte de ses objections et de réélire parmi ses directeurs le chef de l'Union des tisserands, Sam Baron, de Hamilton, Ontario.

Un peu plus tôt, le chef de l'Union des acieristes, C. H. Millard, avait causé une première sensation en refusant de se porter de nouveau candidat à la vice-présidence du C.C.T., qu'il détenait depuis plusieurs années, parce que le conseil de direction appuyait Barron auquel il était, lui, opposé.

L'Union des acieristes compte 60.000 adhérents, ce qui en fait la plus forte du pays et du C.C.T. Elle a réussi à évincer Barron, aux élections du nouveau conseil de direction, et y faire entrer à la place deux de ses représentants au lieu d'un seul comme auparavant.

Ce résultat précipita le geste de Conroy. Ce dernier expliqua à la convention qu'il regardait la défaite de son candidat Barron comme équivalant à un vote de méfiance en son administration à lui, Conroy, et sortit aussitôt.

Cette sortie déclencha parmi les 600 délégués un tapage comme le C.C.T. n'en avait encore jamais vu dans les douze années de son histoire. Le président A. R. Mosher dut à un moment menacer de démissionner à son tour pour soutenir le retour au calme et au silence.

Millard proposa alors lui-même que la convention rejetât à l'unanimité la démission de Conroy fut refusée, en affirmant que le secrétaire-trésorier avait l'entier appui des délégués dans sa politique générale. Une mission fut alors envoyée pour tâcher de ramener Conroy parmi les siens.

Cette querelle et ces votes marqués d'acrimonie, quant l'apogée d'un long conflit nous les voulons durables, pour que tous ensemble, fidèles, prêtres, communautés et évêque de ce nouveau diocèse, nous composions un organisme bien vivant et bien fort dans le Corps mystique du Christ.

Le programme de la convention a été adopté. Il comprend: 1. le rappel de la dernière hausse de 2 pour cent dans la taxe de vente et les taxes d'accise; 2. une augmentation des exemptions de l'impôt sur le revenu; 3. pleine exemption vis-à-vis de cet impôt pour les frais médicaux et hospitaliers; 4. l'extension de l'assurance-chômage aux ouvriers agricoles, instituteurs, domestiques, bûcherons et infirmiers; 5. l'assurance-maladie d'Etat.

La convention a également demandé qu'Ottawa remplace une taxe, qui ne soit pas remboursable, sur les surplus de profits, commencent à la dernière guerre. Elle demande de plus que la pension de vieillesse soit portée de \$40 à \$65 par mois et payable dès 65 ans sans enquête sur les autres moyens de subsistance. Enfin, elle propose d'inclure une clause d'augmentation automatique ("escalator clause") dans les ententes sur les pensions qui mette celles-ci en accord avec la hausse courante du coût de la vie.

**PROGRAMME**

Par ailleurs, avant ces élections, les 634 délégués ont adopté un programme d'action qui réclame entre autres points une réduction des taxes fédérales et des modifications à la loi de l'assurance-chômage. Ils veulent en particulier: 1. le rappel de la dernière hausse de 2 pour cent dans la taxe de vente et les taxes d'accise; 2. une augmentation des exemptions de l'impôt sur le revenu; 3. pleine exemption vis-à-vis de cet impôt pour les frais médicaux et hospitaliers; 4. l'extension de l'assurance-chômage aux ouvriers agricoles, instituteurs, domestiques, bûcherons et infirmiers; 5. l'assurance-maladie d'Etat.

La convention a également demandé qu'Ottawa remplace une taxe, qui ne soit pas remboursable, sur les surplus de profits, commencent à la dernière guerre. Elle demande de plus que la pension de vieillesse soit portée de \$40 à \$65 par mois et payable dès 65 ans sans enquête sur les autres moyens de subsistance. Enfin, elle propose d'inclure une clause d'augmentation automatique ("escalator clause") dans les ententes sur les pensions qui mette celles-ci en accord avec la hausse courante du coût de la vie.

Le programme de la convention a été adopté. Il comprend: 1. le rappel de la dernière hausse de 2 pour cent dans la taxe de vente et les taxes d'accise; 2. une augmentation des exemptions de l'impôt sur le revenu; 3. pleine exemption vis-à-vis de cet impôt pour les frais médicaux et hospitaliers; 4. l'extension de l'assurance-chômage aux ouvriers agricoles, instituteurs, domestiques, bûcherons et infirmiers; 5. l'assurance-maladie d'Etat.

La convention a également demandé qu'Ottawa remplace une taxe, qui ne soit pas remboursable, sur les surplus de profits, commencent à la dernière guerre. Elle demande de plus que la pension de vieillesse soit portée de \$40 à \$65 par mois et payable dès 65 ans sans enquête sur les autres moyens de subsistance. Enfin, elle propose d'inclure une clause d'augmentation automatique ("escalator clause") dans les ententes sur les pensions qui mette celles-ci en accord avec la hausse courante du coût de la vie.

Le programme

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Associated Press, de l'Associated News, de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières à "Le Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$10.00; Montréal et banlieue, \$11.00; États-Unis et Commonwealth, \$12.00; Union postale, \$14.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$3.00; États-Unis et Commonwealth, \$4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361\*

SAMEDI, 22 SEPTEMBRE 1951

## LA COLONISATION EN 1951

## La coupe du bois rappelle la traite des fourrures

Elle provoque et entrave à la fois la colonisation

(par Pierre VIGEANT)

La traite des fourrures a dominé toute l'histoire de la colonisation de la Nouvelle-France. La coupe du bois a dominé et domine encore la colonisation en Abitibi. En parcourant les paroisses du nord-ouest où l'épénette est partout la note dominante du paysage, en écoutant parler les spécialistes de la colonisation et tous les dirigeants de l'Abitibi, on se demande s'il faut se réjouir de ce que ce sol neuf soit recouvert de bois ou s'il faut le regretter.

La Nouvelle-France n'aurait probablement jamais existé sans la présence du castor et des autres animaux. C'est le lucratif trafic des pelleteries qui a amené les compagnies des Cent-Associés et autres à entreprendre la colonisation de notre pays que l'océan séparait de la France, c'est elle qui a encouragé le gouvernement royal à la poursuivre. Ce sont les fourrures qui constituaient la principale exportation de la Nouvelle-France et qui payaient toutes les marchandises qu'il fallait faire venir de la mère-patrie.

L'Abitibi serait probablement encore une région vierge sans la forêt qui la recouvre. En choisissant le tracé du chemin de fer transcontinental qui devait l'ouvrir à la civilisation, les ingénieurs et constructeurs songeaient aux richesses forestières à exploiter. C'est le bois qui a attiré en Abitibi la plupart des pionniers. C'est le bois qui attire la plupart des pionniers de l'Abitibi. C'est le bois qui a soutenu toute l'économie abitibienne jusqu'à l'ouverture des mines du sud. C'est encore le bois qui soutient dans une large mesure. La prospérité générale que les journalistes visiteurs ont pu observer en Abitibi provient principalement de la forte demande qui existe aujourd'hui pour le bois et des prix élevés qu'il commande sur le marché puisque les mines d'or fonctionnent actuellement au ralenti.

## Coureurs de bois

Tous les chefs clairvoyants qui sont passés en Nouvelle-France se rendaient bien compte que la colonisation seule pouvait assurer l'avenir du pays naissant. Leurs efforts se heurtaient cependant aux intérêts des trafiquants de fourrures et à la fièvre de spéculation qui s'empara de toute la population. Innombrables sont les ordonnances royales qui avaient pour but de réglementer la traite d'empêcher les habitants de désertir la colonie pour relancer les chasseurs indiens jusqu'aux extrémités du continent. C'était la traite qui déterminait trop souvent la politique, qui faisait et défaisait les alliances.

Tous les chefs clairvoyants de l'Abitibi se rendent bien compte que l'avenir du pays est lié au succès de la colonisation. Les hommes d'affaires eux-mêmes admettent qu'une économie fondée uniquement sur les industries primaires du bois et des métaux serait précaire, qu'une agriculture prospère est un gage de stabilité. Leurs efforts se heurtent aux intérêts des commerçants de bois et à la fièvre de spéculation qui atteint la majorité des colons. Les nombreux rélements édictés par le gouvernement provincial pour rationaliser la coupe du bois sont souvent battus en brèche par les manœuvres des grandes compagnies et les sollicitations du patronage. L'exploitation forestière a trop souvent influencé la politique de colonisation.

En Nouvelle-France, on maudissait les coureurs de bois et on détestait ceux de la traite. Les premiers étaient les plus sévères. Cela n'empêchait pas la plupart des hommes en vue de la colonie et souvent les administrateurs eux-mêmes de se livrer clandestinement au trafic des fourrures.

En Abitibi aujourd'hui, on dénonce partout publiquement les "pilleurs de lots". Cela n'empêche pas un grand nombre de gens de fuir, plus ou moins habilement, les rélements pour s'emparer de la forêt. Les pilleurs de lots ne se recrutent pas seulement parmi les colons trop avides qui se voient parfois les uns les autres et qui se livrent à une sorte de braconnage sur les terres du domaine public en coupant du bois qui ne leur appartient pas. Les permis spéciaux de coupe font souvent l'objet d'un trafic qui ne sert pas l'intérêt public.

L'agriculture négligée L'exploitation forestière a donc favorisé l'ouverture de la région abitibienne, mais retardé le progrès de l'agriculture. La politique de colonisation était tout entière fondée sur la coupe du bois. La théorie, c'était que le colon défrichait sa terre en vivant du produit du bois qu'il coupait. Quand il avait fini de couper le bois, il était censé être prêt à s'adonner à la culture. Les primes du gouvernement devaient l'assister pendant cette période et l'encourager à organiser rationnellement son exploitation.

Trop souvent en pratique, le colon coupait et vendait le bois sans se soucier d'utiliser ce revenu et les primes du gouvernement pour se créer un cheptel et s'acheter un outillage. Quand il avait épuisé le bois et les primes, il abandonnait son lot pour s'engager dans les chantiers ou recommencer ailleurs. Il agissait ainsi parfois par calcul, parfois en suivant simplement la loi du moindre effort. Et cette pratique malheureuse n'est pas encore, chose passée.

Les vétérans de la colonisation sont d'accord pour dire qu'en règle générale ce n'est que le troisième colon qui passe sur un lot qui se livre sérieusement à la culture. Les autres peussent être de vaillants défricheurs, mais ce ne sont pas des cultivateurs. Ils ressemblent au père de Maria Chapdelaine.

## LA PRINCESSE NOUS VISITERA...



... elle verra nos taudis canadiens et nos athlètes... américains!

## IMPRESSIONS DE VOYAGE

## Le Canada, un immense pays aux aspects multiples

Coup d'oeil sur les plaines de l'Ouest, les montagnes Rocheuses et la Côte du Pacifique

par Lionel ARPIN

Vouloir connaître son pays. Voilà une ambition bien légitime pour tout citoyen, mais pas toujours facile à réaliser quand ce pays s'étend sur près de quatre mille milles, de l'Atlantique au Pacifique. De Montréal, on atteint facilement et en peu d'heures à peu près tous les points des côtes de l'est, mais quand il s'agit d'aller voir la Côte du Pacifique, il faut compter en jours, même en semaines.

L'Ouest reste mystérieux et nous attire. La seule évocation des noms de pics des montagnes Rocheuses nous fascine. Mais en raison du temps qu'il y faut mettre, du coût élevé des moyens de transport et du service de l'hôtellerie, on hésite, on remet à plus tard ce voyage qu'il faudra pourtant réaliser un jour, si l'on veut bien se faire une idée, si vague soit-elle, de l'étendue et de la diversité de notre pays. Car, en descendant du train à Vancouver, on ne peut s'empêcher de s'exclamer que le Canada est un grand, un immense territoire, dont l'étendue dépasse ce qu'on avait pu imaginer.

Quitter Montréal par un soir de pluie, quand on sait que ce temps désagréable s'est maintenu deux jours sur trois en juillet et en août, est un assez mauvais présage pour les dix-sept jours à venir. Mais il faut toujours se dire que les ennuis d'aujourd'hui auront peut-être disparu demain. En effet, le train qui nous emporte dans la nuit vers Ottawa, North-Bay et Sudbury atteint l'Ontario-Nord par beau temps.

## L'Ontario-Nord :

Même par un jour ensoleillé, Sudbury offre un spectacle de désolation, car à dix ou quinze milles à la ronde on est témoin des effets désastreux des gaz toxiques s'échappant des hauts fourneaux de l'International Nickel. Champs brûlés, montagnes dénudées, arbres morts ou desséchés, amoncellement de scories rouillées, résidu de l'extraction du précieux métal. Ces blocs de pierre calcinée seront concassés pour servir au ballastage des chemins de fer. On poursuit la route vers Chapleau, où on évoque le souvenir de Louis Hébert, l'auteur de Maria Chapdelaine, qui, en 1913, trouva la mort sur cette voie ferrée.

A la baie du Héron, à l'heure du dîner, par la fenêtre du wagon on aperçoit le lac Supérieur. Le lac Supérieur est bordé au nord de montagnes dont les falaises tombent à pic sur la rive. Et, dans la nuit, Nipigon, Port-Arthur, Fort-William. Ces deux derniers ports sont les grands terminus du transport du grain à la tête des Grands-Lacs. Par le clair matin, c'est la jolie Kenora, où l'on a à peine le temps de mettre le pied sur le quai de la gare.

Du nord du lac Supérieur à Winnipeg, la voie franchit une campagne désertique, plantée d'épénettes et de maigres bouleaux. Cette lande est parsemée d'étangs où s'ébattaient en toute quiétude des canards se nourrissant de riz sauvage. C'est leur lieu de reproduction et leur refuge en attendant d'être la cible des chasseurs.

## La plaine de l'Ouest :

Puis, vers midi, Winnipeg, porte proprement dite de l'ouest canadien. Oui, Winnipeg, porte de l'Ouest. C'est bien, en effet, la porte d'entrée de toute l'immigration vers le centre du pays, en même temps que le rendez-vous de tous les moissonneurs qui se rendent à la récolte des blés. En fin d'août, ces moissonneurs, venus des grandes villes de l'Ontario et de l'Est, envahissent les rues de Winnipeg. Indiens, figures étrangères, immigrants d'Europe centrale, tout ce qu'il faut pour démontrer que c'est une ville cosmopolite. C'est également le centre de rayonnement du commerce de détail contrôlé dans toutes les villes de l'Ouest par les magasins à rayons de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui rivalisent avec Eaton. Par ailleurs, la ville est pourvue de très larges avenues, comme les rues Portage et Main, bordées d'immeubles de banque et de commerce qui sont du dernier cri.

A Saint-Boniface, sur la rive droite de la rivière Rouge, à l'ombre de la remarquable cathédrale, le monument de Louis Riel, le chef des Métis du Nord-Ouest, exécuté en 1885 pour avoir réclamé justice pour les siens. Dans ce centre de la résistance française au Manitoba, on trouve groupée, à Saint-Boniface, autour de ses institutions religieuses et nationales, une forte partie de la population catholique et française de cette province.

Et, le soir venu, départ de Winnipeg pour rouler vers le nord dans la vaste plaine en passant par Portage-la-Prairie et Yorkton pour atteindre Saskatoon le lendemain après-midi. Un arrêt de deux heures nous permet de faire un tour rapide dans cette ville propre, aux rues larges et aux immeubles modernes. Un centre universitaire provincial est en plein développement. La ville de Saskatoon est établie sur les deux rives de la rivière Saskatchewan, que traversent de nombreux et gracieux ponts de béton et d'acier.

La plaine morne, couverte de blé, est déserte. Rares sont les travailleurs dans les champs. Quelques moissonneuses-lieuses déversent les gerbes dorées qui s'alignent à l'infini. La vue porte à des milles de distance. De temps à autre une légère ondulation, une dépression du terrain, une mare où barbotent quelques canards sauvages, un faucon qui plonge dans les épis à la conquête de quelque mulot imprudent. Pas de grands arbres, des bosquets de petits trembles. Par-ci, par-là, une maison de ferme isolée, un village où domine la coupole de style byzantin d'une église ukrainienne. À chaque gare, en bordure de la voie, trois ou quatre éleveurs des coopératives de grain, où s'entrepose le blé en attendant la distribution. Même paysage de Winnipeg à Edmonton : du blé, toujours du blé.

Dans un voyage rapide, les nuits s'écoulent en partie en wagons-dortoirs, peu propices au sommeil léger. Dès 7 heures du matin, on aperçoit Edmonton, capitale de l'Alberta. Un guide de langue française nous attend à la gare pour nous faire visiter sa ville et nous conduire aux nouveaux puits de pétrole de Leduc et de Devon, à vingt-cinq milles au sud d'Edmonton. A Devon, l'on nous explique que la récente découverte de gisements de pétrole a provoqué en deux ans la naissance d'une ville-champignon qui est déjà en pleine effervescence. A une dizaine de milles au nord d'Edmonton, à Saint-Albert, sur la route de la Rivière-la-Paix, se trouve la mission du Père Lacombe, O.M.I., qui a donné soixante-cinq ans de sa vie à l'évangélisation des Cris des Territoires du Nord-Ouest.

À Calgary, pour la première fois depuis Montréal, on couchera non pas dans le train, mais dans un hôtel, le "Paliser". Promenade d'une heure à pied dans les rues de cette ville, rencontre d'un groupe de pharmaciens du Québec en congrès.

Dans l'Ouest, où sont les bisons, les troupeaux de bêtes à cornes broutant en liberté sous la surveillance de cow-boys? Pour la curiosité des touristes, les bisons sont apparemment remis dans des parcs nationaux ou dans des enclos à proximité d'hôtels comme à Banff.

Les Rocheuses : L'hôtel Banff est un joyau enclavé dans les hautes montagnes à la cime couverte de neige. C'est la première prise de contact avec les Rocheuses et l'on se rend tout de suite compte que les photos déjà vues représentant les pics environnants et la Bow Valley ne nous ont pas trompés. La série de noms depuis longtemps connus de monts et de chaînes de montagnes est évoquée par les guides : Cathédrale, Castle (devenu Eisenhower depuis la guerre), Rundle, la pyramide Assiniboine, Cascade au pied duquel se termine la principale avenue du village de Banff. Lors d'une excursion au lac Minnewanka (3,300 pieds au-dessus du niveau de la mer), on nous dit que la température de l'eau est de 34 degrés ce jour-là et qu'elle monte rarement à plus de 40, et que dès la mi-septembre la couche de glace paralyse toute activité sur ces eaux.

De Banff, on entreprend l'étape finale vers la côte du Pacifique, à travers les Rocheuses. La course sur ces hauteurs risquait de se gâter, car les nuages bas dissimulaient la crête des montagnes. Fort heureusement, vers midi le soleil se mit de la partie, la brume se dissipa et les pics neigeux apparurent dans toute leur beauté. Ce trajet offre un décor changeant à chaque courbe de la voie. La nature y est grandiose et sévère peuplée de monts altiers percés de douzaines de tunnels permettant aux locomotives haletantes de s'insérer sous les plus hautes montagnes. A signaler en particulier le tunnel Connaught (8 milles de longueur) sous le mont Macdonald, et le "Spiral", sur les flancs de la vallée Yoho. A cela s'ajoute la rivière Kicking Horse, cours d'eau impétueux étranglé dans des passes étroites; cette rivière si précipitée en cascades prend sa source aux glaciers du sommet des montagnes.

(Suite à la page onze)

## BLOCS - NOTES

## Le centenaire de Tardivel

Demain, dimanche, les parents de Jules-Paul Tardivel, auxquels se joindront probablement un certain nombre de ceux qui furent de ses intimes, commémoreront de façon très simple, comme il l'eût sûrement souhaité, son centenaire de naissance.

Il y aura le matin, à huit heures et demie, messe commémorative en la chapelle de l'hôpital Sainte-Anne, l'ancienne chapelle Notre-Dame du Chemin, qui, au temps où mourut Tardivel était son église paroissiale, dans le voisinage immédiat de laquelle il vécut ses dernières années, où furent célébrées ses obsèques.

A trois heures, l'après-midi, on se rendra au cimetière Belmont, pour fleurir la tombe du grand journaliste et prier pour le repos de son âme.

En dépit de la discrétion avec laquelle on a rappelé cet anniversaire, le centenaire a suscité dans la presse plusieurs articles fort intéressants.

L'Action Catholique, qui avait publié, sur cet ancien, un premier Québec ému de M. Odilon Arteau (celui-ci doit prochainement consacrer, à la mémoire de Tardivel, une plaquette qui sera vendue au bénéfice des écoles de Maillardville), a donné en plus des extraits topiques de témoignages d'admiration et de sympathie que déposèrent sur sa tombe des contemporains notables, tels le cardinal Bégin et Mgr Bruchési, MM. Chapais, Bourassa, Asselin, etc.

L'hommage de M. Bourassa illustre particulièrement la qualité de l'influence exercée par Tardivel sur ses jeunes contemporains. Le grand orateur attribuait au journaliste qui venait de mourir, à ses articles, aux trop rares entretiens qu'il avait eu le plaisir d'avoir avec lui, une part considérable dans l'orientation de sa pensée.

Or, chacun sait que M. Bourassa n'est pas précisément un esprit flexible, malléable, susceptible de s'incliner sous tous les vents qui passent.

Chez combien d'autres, si l'on pouvait recueillir leurs confessions, ne pourrait-on noter la trace et la profondeur de pareilles influences?

Quand on étudiera de près l'histoire de son temps, on constatera que ce journaliste, qui n'exerça aucune fonction publique, qui ne prétendit certes point ne jamais se tromper, mais qui, franchement, sans souci d'un intérêt personnel, à la lumière de certains principes essentiels, jugea les hommes et les choses, se donna tout

## Le cours de M. le chanoine Groulx

C'est demain, à quatre heures et demie, que M. le chanoine Lionel Groulx commencera, à CKAC, sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sa troisième série de cours d'histoire du Canada.

Il parlera de 1791, et de la dernière partie du régime britannique, puis de la période de l'indépendance.

Ce sont des leçons qu'il ne faut point manquer. Elles seront données, non seulement par CKAC, mais par plusieurs autres postes radiophoniques.

## Surveillons donc les annonces dans les journaux.

Le deuxième volume de l'histoire du Canada français du chanoine Groulx, (de 1713 à 1760), paraîtra d'ici quelques semaines.

## Arsenault et Arceneaux

L'orthographe est différente, mais le nom est le même.

Ces jours-ci, à Québec, à l'occasion de la session annuelle du Comité permanent de la Survivance française, se sont rencontrés M. Aubin Arsenault, ancien premier ministre de l'île du Prince-Édouard, et M. Thomas Arceneaux, doyen de la Faculté d'agriculture du Southwestern Louisiana Institute, de Lafayette, en Louisiane, tous deux descendants du premier de leur famille qui vint en Amérique.

En dépit du grand dérangement, ces Acadiens parlent toujours français. Ils sont toujours fidèles à leurs vieilles traditions.

Cette race a décidément la vie dure.

O. H.

## La Bible vous parle...

"Mon brave, lui dit-il, comment es-tu entré ici sans avoir une tenue de nocé?" L'autre resta muet. Alors le roi dit aux valets: "Jetez-le, pieds et poings liés, dehors, dans les ténèbres: là seront les pleurs et les grincements de dents." (Matt. XXII, 12-13)

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

l'ingérence de la politique dans les affaires scolaires de Montréal comme M. Guindon, personnalités irréductibles des instituteurs. M. Doucet est l'homme d'un parti, d'un groupe d'intérêts. Il en est l'exécuteur des hautes œuvres.

Or, les pères de famille de Montréal sont dégoûtés de voir l'éducation de leurs enfants subordonnée à des considérations d'ordre politique et à des sentiments de vengeance. Inutile de se le cacher: la cause première des difficultés scolaires que nous avons connues ces dernières années, c'est la politique. La paix rentrera à l'école, quand la politique en sortira.

L'homme qui a incarné l'ingérence politique dans nos écoles durant les dernières années, c'est M. Doucet. Il faut qu'il s'en aille.

Il sera aussi nécessaire de modifier la constitution de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Autrefois, l'archevêché, la ville et le gouvernement étaient représentés à parts égales; cette autorité à trois créait un certain équilibre.

M. Duplessis a modifié la loi pour mettre la main sur les écoles de Montréal, afin d'empêcher les libéraux, comme il l'exprimait lui-même en termes élégants, "de garder la suée". Au fond, c'est qu'il voulait la prendre à son profit. Quand on en est rendu à agir de la sorte en matière d'éducation, il est temps que le public crie le hola. Il faut donc modifier la constitution de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, de manière à y faire représenter les pères de famille.

Plusieurs associations sont représentées au Conseil municipal de Montréal. Pourquoi ne pas adopter le même principe à la Commission scolaire? Si les pères de famille ne sont pas groupés comme tels, ils se trouvent tout de même quelque part: dans la Chambre de Commerce, dans les syndicats ouvriers, dans l'Ecole des Parents, etc. L'introduction de quelques groupements indépendants dans la Commission aiderait à neutraliser la politique et donnerait voix aux contribuables de Montréal qui, à l'heure présente, doivent payer et endurer.

Les derniers événements nous portent à croire que le dénouement de la crise scolaire s'achemine vers une solution équitable. Cela devrait être de nature à réjouir tous ceux qui veulent la paix scolaire dans la justice. Que l'on recommence de part et d'autre avec du personnel neuf, mais qu'on ait la paix.

Gérard FILION

Amateurs  
Professionnels  
Industriels  
Institutions  
Educateurs

# ÉPARGNEZ

# sur Chaque DOLLAR!

Au  
Centre du Cinéma  
8 - 16 mm.  
Silencieux  
et Sonores

## Photo-Service Limitée

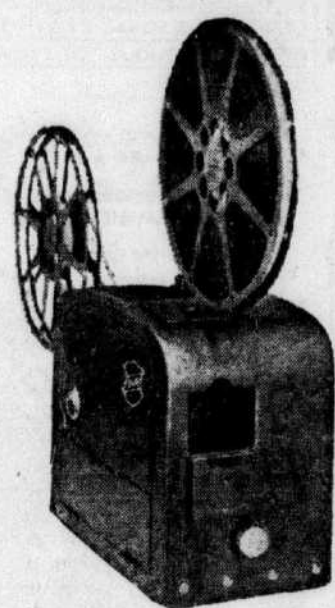
LA PLUS GRANDE MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE AU CANADA

### VENTE de Projecteurs 8 et 16 mm Silencieux, Sonores, Cameras, etc.

Echantillons — Démonstrateurs — Lignes discontinuées

# RÉDUCTIONS DE 20% À MOITIÉ PRIX

#### Projecteur BELL-HOWELL 16 mm



Sonore.  
Modèle - 179K

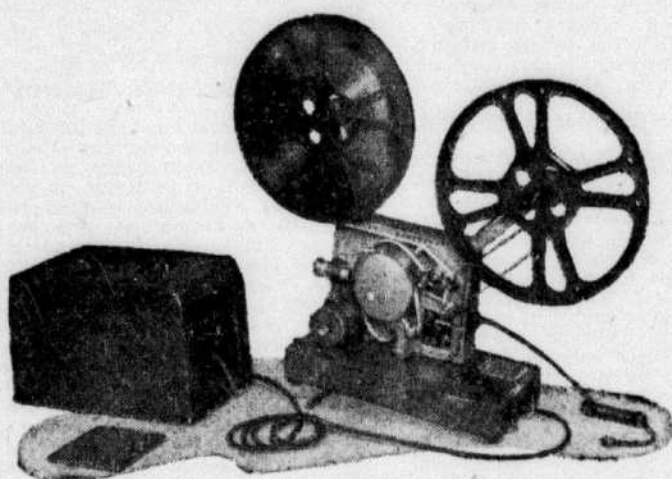
Compact.  
Lampe maximum 1,000 watts.  
Objectif 2" F. 1.6.  
Haut-parleur 6".  
Amplificateur de 10 watts.

REG. \$669.00

EPARGNEZ \$119.00

**\$550.00**

#### Projecteur MOVIE-MITE



16mm Silencieux et Sonore

Compact — Lampe de 300 watts  
Objectif 2" F. 1.6.

REG. \$413.00

EPARGNEZ \$138.00 **\$275.00**

**SPECIAL**

- 2 Bolex H.16, avec trois Objectifs Yvar et Switar. Rég. \$717.00 **\$525.00**
- 3 DeVry-16mm — Objectif F-1.5. Rég. \$264.00 **\$132.00**
- 4 Table à Projection sur Trépied. Rég. \$48.50 **\$27.50**

UN CHOIX COMPLET DE  
**CAMERAS CINE-CAMERAS**  
KODAK  
ANSKO  
ROLLEIFLEX  
ROLLEICORD  
LEICA  
SPEEDGRAPHIC  
KODAK  
BELL-HOWELL  
REVERE  
BOLEX  
KEystone  
DEVRY

**Equipement — Accessoires**  
MATÉRIEL DE TOUTES MARQUES POUR  
STUDIOS ET CHAMBRES NOIRES

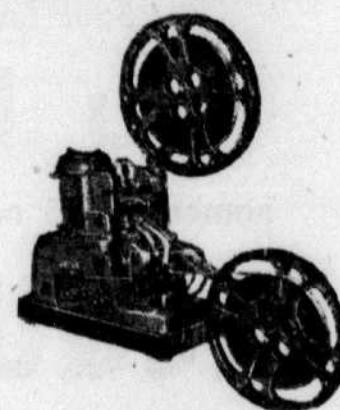
#### Projecteur AMPRO 16 mm

Sonore  
Stylist

Compact.  
Lampe maximum 1,000 watts.  
Objectif 2" F. 1.6.  
Haut-parleur 8".

REG. \$595.00

EPARGNEZ \$145.00 **\$450.00**



#### Projecteurs BELL-HOWELL 16 mm Sonores

|                                |               |                 |
|--------------------------------|---------------|-----------------|
| 1 BELL-HOWELL, modèle 179E.    | Rég. \$838.00 | <b>\$650.00</b> |
| 2 BELL-HOWELL, modèle 179H.    | Rég. \$793.00 | <b>\$620.00</b> |
| 1 BELL-HOWELL, modèle 185-B.1  | Rég. \$793.00 | <b>\$690.00</b> |
| 1 BELL-HOWELL, modèle 179-K.   | Rég. \$669.00 | <b>\$550.00</b> |
| 1 BELL-HOWELL, modèle 185-B.2. | Rég. \$894.00 | <b>\$785.00</b> |
| 1 BELL-HOWELL, modèle 185-C.   | Rég. \$669.00 | <b>\$590.00</b> |
| 1 BELL-HOWELL, modèle 601.     | Rég. \$777.00 | <b>\$630.00</b> |
| 1 BELL-HOWELL, modèle 601-C.   | Rég. \$669.00 | <b>\$540.00</b> |
| 1 BELL-HOWELL, modèle 621-C.   | Rég. \$669.00 | <b>\$600.00</b> |

#### Projecteurs R.C.A. VICTOR 16 mm Sonores

|                                       |               |                 |
|---------------------------------------|---------------|-----------------|
| 2 R. C. A. VICTOR Junior, modèle 400. | Rég. \$750.00 | <b>\$610.00</b> |
| 1 R. C. A. VICTOR Senior, modèle 400. | Rég. \$875.00 | <b>\$630.00</b> |

#### Projecteurs 16 mm Sonores

##### KODASCOPE — REVERE — NATCO — DEVRY

|                               |               |                 |
|-------------------------------|---------------|-----------------|
| 1 KODASCOPE 16mm Sonore.      | Rég. \$800.00 | <b>\$450.00</b> |
| 1 REVERE Compact 16mm. Sonore | Rég. \$566.00 | <b>\$380.00</b> |
| 1 NATCO 16mm. Sonore          | Rég. \$680.00 | <b>\$340.00</b> |
| 1 DEVRY Compact 16mm. Sonore  | Rég. \$629.00 | <b>\$485.00</b> |

#### Projecteurs VICTOR ANIMATOGRAPH

|                             |               |                 |
|-----------------------------|---------------|-----------------|
| 1 VICTOR ANIMATOGRAPH 16mm. | Rég. \$726.75 | <b>\$680.00</b> |
| 1 VICTOR LITE-WEIGHT 16mm.  | Rég. \$563.95 | <b>\$475.00</b> |

#### ENREGISTREURS:

|                |               |                 |
|----------------|---------------|-----------------|
| 1 BENOVOICE    | Rég. \$289.50 | <b>\$170.00</b> |
| 1 WEBSTER WIRE | Rég. \$289.00 | <b>\$180.00</b> |
| 3 MAGICTAPE.   | Rég. \$289.50 | <b>\$170.00</b> |
| 1 AMPROTAPE    | Rég. \$195.00 | <b>\$165.00</b> |
| 1 REVERE TAPE. | Rég. \$295.00 | <b>\$215.00</b> |

Et vous profitez de nos avantages  
uniques au Canada.

- 1 — Escompte spécial aux:  
Clubs amateurs.  
Professionnels.  
Industriels.  
Institutions Educationnelles.
- 2 — Période d'essai gratuite  
afin de vous donner plus entière satisfaction.
- 3 — Leçons gratuites à votre  
bureau, domicile, usine, école, à notre magasin ou à  
l'Ecole Technique de Photographie.
- 4 — Achats à termes  
33 1/3 COMPTANT.  
Balance payable en 6 versements mensuels, sans  
charges, sans intérêts, en conformité avec les exi-  
gences du Gouvernement Fédéral.
- 5 — La garantie de PHOTO-SERVICE Ltée  
SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS.

#### Projecteurs MOVIE-MITE 16 mm Sonores

|              |               |                 |
|--------------|---------------|-----------------|
| 7 MOVIE MITE | Rég. \$413.00 | <b>\$330.00</b> |
|--------------|---------------|-----------------|

#### Projecteurs AMPRO 16 mm Sonores

|                     |               |                 |
|---------------------|---------------|-----------------|
| 1 AMPRO Premier 20. | Rég. \$815.00 | <b>\$665.00</b> |
| 1 AMPRO Compact     | Rég. \$645.00 | <b>\$525.00</b> |
| 1 AMPRO Stylist.    | Rég. \$595.00 | <b>\$470.00</b> |

#### PROJECTEURS SILENCIEUX — 16mm

|                                 |               |                 |
|---------------------------------|---------------|-----------------|
| 1 REVERE 16mm.                  | Rég. \$316.50 | <b>\$237.50</b> |
| 1 KESTONE, K-160, 16mm.         | Rég. \$225.00 | <b>\$168.75</b> |
| 1 AMPRO, 16mm.                  | Rég. \$369.50 | <b>\$245.00</b> |
| 2 KODASCOPE, 16-10.             | Rég. \$297.00 | <b>\$235.00</b> |
| 1 KODASCOPE, 16-20.             | Rég. \$330.00 | <b>\$247.50</b> |
| 1 PAILLARD-BOLEX, 8-9 1/2 16mm. | Rég. \$399.50 | <b>\$299.50</b> |

#### PROJECTEURS SILENCIEUX — 8 mm

|                      |               |                 |
|----------------------|---------------|-----------------|
| 1 REVERE, modèle 85  | Rég. \$205.50 | <b>\$175.00</b> |
| 1 REVERE, modèle 90. | Rég. \$273.00 | <b>\$218.50</b> |
| 1 KODASCOPE 8-33.    | Rég. \$105.00 | <b>\$95.00</b>  |
| 1 KODASCOPE 70.      | Rég. \$290.00 | <b>\$203.00</b> |
| 1 KODASCOPE 71.      | Rég. \$172.00 | <b>\$137.50</b> |
| 1 BELL-HOWELL 8mm.   | Rég. \$227.00 | <b>\$181.50</b> |
| 1 PAILLARD-BOLEX-M-8 | Rég. \$199.50 | <b>\$149.50</b> |

Cette vente ne sera pas répétée cette année et se continuera  
jusqu'à ce que tous les articles de la vente soient écoulés.

## PHOTO-SERVICE Limitée

222 Notre-Dame Ouest, près de la-Place d'Armes. Tél.: MA. 2291\*

|                                      |               |                 |
|--------------------------------------|---------------|-----------------|
| 2 MICRO-FILM 35mm.                   | Rég. \$850.00 | <b>\$495.00</b> |
| 2 VISUALCAST avec étui.              | Rég. \$285.00 | <b>\$199.50</b> |
| 1 KODASLIDE fixe 35mm. Modèle table. | Rég. \$145.00 | <b>\$120.00</b> |



André Clément et Pierre Fresnay, les inoubliables interprètes de DIEU A BESOIN DES HOMMES, Premier Prix de l'Office catholique international du Cinéma, au Festival de Venise, et que le Cinéma de Paris vient de mettre à l'affiche.

## Hommes d'affaires au Théâtre du Nouveau Monde

La direction du Théâtre du Nouveau Monde est fière de livrer au public les noms de ceux qui forment le Conseil d'administration de la nouvelle compagnie théâtrale. C'est grâce à ces personnes qu'une troupe professionnelle a pu être réunie et que sera présentée au théâtre du Gesù une première saison comprenant quatre spectacles: "L'Avare", de Molière; "Un inspecteur vous demande", de J. B. Priestley; "Célimare, le bien-aimé", d'Eugène Labiche; et "Maitre après Dieu", de Jan de Hartog.

Conseil d'administration: MM. R.-J. Beaumont, président du Conseil d'administration de la Shawinigan Water and Power; Maurice Bélanger, président d'Atelier M. Bélanger Ltée; Georges von Brevern, de Montréal et Paris; Lucien Deceille, industriel; Gabriel Drouin, directeur de l'Institut géologique; Drouin; Me Mark Drouin, avocat, C.R.; Me Rodolphe Godin, avocat, C.R.; MM. François Jobin, industriel; Paul L'Anglais, directeur de Radio Programme Producers; E. M. Little, président de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Ltd; Me Bernard Nantel, avocat; MM. Clément Primeau, C.A.; Freeman Raymond, homme d'affaires; Maurice Samson, C.A.; Ernest Savard, courtier; Me Renaud Saint-Laurent, avocat, C.R.; Ulysse Sainte-Marie, industriel; et Me Frank Tenzer, avocat.

## La Vie Musicale

Par Eugène LAPIERRE

**La vie d'artiste se mérite — L'exemple des grands maîtres — Comment on s'impose à un public — Prochain concert de Nazareth — Les récitals d'orgue de l'Institut Pédagogique**

Il fut un temps, pas très éloigné où, pour tout le monde, VIE D'ARTISTE et VIE DE BOHEME étaient à peu près synonymes. La première moitié de notre siècle a suffi pour répandre d'autres persuasions. Les habitués des concerts savent pertinemment que leurs virtuoses favoris méritent de haute lutte leurs succès et leur vogue. Ils doivent très souvent s'imposer un régime, un mode de vie d'ascète. Hélas! il faut ajouter que nos artistes à nous sont bien rares qui croient à la nécessité d'une préparation hygiénique et psychique d'une audition ou d'un récital...

L'exemple des maîtres

NOUS pourrions tout de suite, si nous en avions la faculté, énumérer les pratiques souvent curieuses que se sont imposées les grands maîtres du clavier ou de l'archet, notamment les Paderewski, les Rachmaninoff, les Liszt, etc. De nos jours, un Dürer, un Pléiade, un Friedberg, se montrent volontiers tenants d'une hygiène donnée, hygiène dont le principe est toujours le même: éviter systématiquement tout surmenage et tout excès déprimant.

Ce n'est pas, nous le répétons, un trait des artistes de chez nous. En général, quand on est Canadien — anglais comme français — on se risque, et "vogue la galère", l'on prétend quand même imposer au plus exigeant des publics, celui de sa ville natale!

Comment un artiste s'impose

VOUS avez, tout autant que moi-même, cherché à comprendre d'où vient l'aplomb imperturbable de tant de virtuoses et d'artistes qui nous visitent, et comment ces gens-là donnent l'impression de ne pouvoir se tromper. D'où leur vient une pareille faculté qui nous semble inaccessible? Le major Chisholm aurait là-dessus certaines opinions que nos mamans n'encaisseraient point, et pour cause! Il y a, par bonheur, des comportements simples et bien éprouvés qui sont à la portée de tous. A notre sens, le grand trancher à incriminer, c'est l'anarchie des conditions de vie, c'est la frondeuse témérité de fumer quand même avant un récital de chant; c'est la bravade de se coucher au petit jour quand on a un concert le soir qui vient; c'est enfin la fuite et nouveauté de vanter après qu'on est très fort et qu'on passe à travers tout, malgré tout!

Eh bien, oui! on passe à travers tout mais l'on n'a pas l'air de se douter que ce n'est pas suffisant! Ce qu'il faut, c'est de la distinction, de la transcendence, on doit être original, il faut trancher sur le commun, il faut, en un mot, acquiescer du style. Quand donc apprendrons-nous ces toutes simples notions de la vie des artistes?

On ne s'impose pas à un public avec tout juste de la facilité...

du don. L'auditeur veut croire à la valeur morale de ce qu'il admire, il décèle avec un flair prodigieux toute négligence camouflée. Ainsi, que d'artistes "incompréhensibles" sont, au fond, de simples responsables! Si tant d'étrangers vont plus loin, c'est que la plupart de ceux que nous admirons ne boivent pas, ne fument pas, ils se couchent tôt ou se reposent à tout propos, fût-ce en plein jour! Ils savent que le premier des périls pour un virtuose, c'est le surmenage sous toutes ses formes. La vie moderne nous impose déjà assez de circonstances adverses, pourquoi donc en surajouter d'autres à plaisir et qui travaillent contre nous?

Ainsi, ce n'est pas tout de bien jouer, même d'être "artiste-né"; il faut encore apprendre à être dispos et en toute occasion...

Prochain récital de "Nazareth"

LES amis de Nazareth, les musiciens au courant des valeurs artistiques montréalaises et surtout ceux qui, jadis, ont pu suivre les très belles auditions annuelles de l'Institut des Aveugles, rue Ste-Catherine, apprendront avec joie que Nazareth reprendra ses concerts, le 18 octobre prochain, à l'Auditorium du Plateau. Le programme comporte des chœurs, le Stabat Mater de Pergolèse (en partie), de la musique d'ensemble pour cordes (violons et violoncelles), des pièces concertantes et enfin des quatuors pour piano. Il y aura aussi, par surcroît, une exécution charmante de la Symphonie des Joints de Josef Haydn. C'est la première fois, sans erreur, que les élèves du célèbre institut organisent une audition à l'extérieur et dans une salle publique autre que celle de leur maison. Le public n'aura sûrement pas à s'en plaindre.

Les récitals d'orgue radiophoniques

LES amateurs de bonne musique d'orgue ont eu la bonne fortune, cet été, d'entendre tous les lundis soirs, à Radio-Canada, l'un ou l'autre de nos réalistes montréalais. Nous en avons compté une bonne douzaine jusqu'ici, et qui ont mis en lumière les Georges Lindsay, les Félix Bertrand, les Marcelle Graton, les Kenneth Meek, les Claire Dorval, les Little, etc. Lundi soir, toujours sur le réseau français (10 h. 30 CBF), Mme Jeannine Fortier Saint-Cyr sera aux grandes orgues de l'Institut Pédagogique pour l'enchantement de ses auditeurs. Mme Françoise Aubut-Pratte lui succédera le lundi 1er octobre. Il faut souhaiter que ces paisibles auditions du soir nous soient continuées encore longtemps.

Eugène LAPIERRE

## Concert de Paul Doyon au Plateau

Paul Doyon naquit à Montréal. Déjà à l'âge de trois ans il jouait du piano et étonnait son entourage. Plus tard l'enfant prodige perfectionna ses talents naturels; il étudia le chant, le piano, l'orgue et le violon, mais il préféra toujours l'orgue et le piano. A l'âge de cinq ans, ses condisciples s'amusaient à lui faire nommer toutes les notes des accords qu'il jouait. Il avait déjà le diapason et l'audition absolus, avec en plus une aisance suffisante au clavier lui permettant de jouer dans tous les tons.

Tout jeune il devint organiste de Notre-Dame de Grâce, poste qu'il occupa encore aujourd'hui. Gagnant du "Prix d'Europe", il ne cessa de remporter les plus grands succès tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Jeudi, le 11 octobre 1951, en la salle du Plateau "Les Normandais" présenteront en grande exclusivité à Montréal, M. Paul Doyon dans des œuvres de Bach, Chopin, Schumann, Ravel, Brahms et Debussy.

## Répertoire du Sadler's Wells Theatre au Saint-Denis

C'est directement du Festival de Grande-Bretagne que nous viendra le Théâtre Ballet, de Sadler's Wells, pour ses représentations au théâtre St-Denis, du 9 au 12 octobre, avec un répertoire d'oeuvres classiques entièrement rajouées et de nouveautés déjà éprouvées devant le public le plus select.

C'est ainsi qu'on verra la version en 3 actes de "Coppélia", sur la musique de Delibes, remise en scène par Ninette de Valois dans une brillante mise en scène australienne Loudon Sainthill; "Casse-Noisette", sur la musique de Tchaikowsky, dans une chorégraphie de Frederick Ashton magnifiquement mise en valeur dans la production de Cecil Beaton; et le charmant 2e acte du "Lac des Cygnes", de Tchaikowsky, chorégraphie de Nicolas Sergueeff, d'après celle de Petipa et Ivanov, dans un décor de Hugh Stevenson.

Au nombre des nouveautés, citons "Pineapple Poll", la sensation du moment, ou pour la première fois on peut utiliser l'invention et la musique de Gilbert et Sullivan, le ballet étant réglé par John Cranko dans un décor du satiriste Osbert Lancaster; "The Haunted Ballroom", romantique histoire de l'homme dans un décor de Motley, musique de Geoffrey Toye et chorégraphie de Ninette de Valois; et "Khadra", suite de miniatures persanes dans la chorégraphie est de Celia Franca, directrice du Ballet national canadien, et la musique, de Sibelius.

## Defauw, Rodzinsky, Bublik et Klemperer

La Société des Concerts symphoniques a invité pour la saison 1951-52 les chefs d'orchestre les plus renommés du monde musical. Désire Defauw, directeur artistique et chef permanent de la Société, conduira quatre concerts. Personne n'ignore le rôle important que Defauw a joué à Montréal comme à Bruxelles où il est depuis vingt-cinq ans directeur des concerts du Conservatoire. Les nombreux orchestres qu'il a dirigés en Europe, en Afrique et dans les Amériques gardent le souvenir toujours vivant de sa rayonnante personnalité.

Parmi les chefs d'orchestre contemporains dont l'art s'inspire également des traditions les plus authentiques, mentionnons Otto Klemperer, que l'on aura la privège d'entendre dans quatre concerts. La sincérité et la sobriété des interprétations de Klemperer ont conquis le public montréalais dès son premier concert, en octobre dernier.

Le dynamique chef d'orchestre Arthur Rodzinski reviendra les 27 et 28 novembre et, plus tard on entendra Rafael Kubelik, l'un des plus brillants musiciens de la jeune génération. On applaudira également George Schick, qui s'est acquis de nombreux admirateurs à Montréal durant les années où il a dirigé la Petite Symphonie.

Les abonnés des Concerts symphoniques seront heureux de voir au pupitre de l'orchestre Victor de Sabata, qui vient en tournée pour la seconde fois en Amérique. Les brillantes interprétations du célèbre chef italien sont fort appréciées et sa venue pour la première fois chez nous offrira un intérêt additionnel à cette remarquable série de concerts.

## Le Théâtre Royal

6519 boul. St-Laurent - T.A. 6535

Aujourd'hui, du 22 au 27 l'opéra Italien de Rossini

"Le Barbier de Séville"

avec Nelly Corradi, Ferruccio Tagliavini, Tito Gobbi.

## Stephen Kondaks aux Petites Symphonies

Stephen Kondaks, altiste, sera le soliste à la prochaine émission de l'Orchestre des Petites Symphonies, au réseau français de Radio-Canada, dimanche, à 8 h. 30 du soir. Roland Leduc sera au pupitre.

L'oeuvre qui sera jouée est un Concerto en si mineur, pour alto et orchestre, de Haendel, révisé par Henri Casadesu, altiste français réputé qui fonda, en 1901, la Société des Instruments anciens, dans le but de jouer la musique ancienne avec les instruments de l'époque.

En 1925, M. Casadesu publia plusieurs oeuvres anciennes dont il avait révisé l'instrumentation et révisé la basse chiffrée. Ce concerto de Haendel faisait partie de la collection.

Le musicologue affirme que la

partie du soliste est entièrement l'oeuvre de Haendel mais que l'accompagnement est en grande partie son oeuvre.

Ce concerto a été accueilli avec enthousiasme par les artistes, dont le répertoire de concertos est limité. William Primrose et d'autres altistes réputés l'ont inscrit à leur répertoire.



1891 — NOCES DE DIAMANT — 1951

## Théâtre "His Majesty"

Dimanche, 23 septembre, 3 h. p.m.

## Concert des pionniers ukrainiens

EN VEDETTE  
JUNE KOWALCHUK, soprano  
LUBA SLUZAR, pianiste  
GREGORY YAROSHEVICH, baryton  
LE CHOEUR D'UKRAINIENS (hommes) "SIRMA"  
LE CHOEUR MIXTE "UKRAINA"  
BALLET ET DANSES DE FOLKLORE UKRAINIENS  
Billets au guichet: \$1.00 à \$2.00 (taxe incluse)  
Sous les auspices du Comité Ukrainien canadien.

## Les Variétés Lyriques présentent

Septembre: 27-28-29-30  
Octobre: 2-3-4-6-7-9-10-11-13-14-16-17-18

## "PRINCESSE CZARDAS"

Opérette en 3 actes  
Musique de E. Kalman  
avec

## LYSETTE CHEVALLIER

De l'Opéra Municipal de Bordeaux (France)

LIONEL DAUNAIS — PAUL BERAL — HENRI POITRAS  
JACQUELINE PLOUFFE — ROSE REY-DUZIL  
JEAN DUCEPPE — GEORGES TOUPIN — GERARD PARADIS



Jean GOULET  
chef d'orchestre

Prix des places  
\$1.25 à \$2.50  
Tél.: PLateau 9161

Marcel Salette  
Décor

Bureau ouvert de 10 h. à 6 h. — le samedi de 10 h. à 4 h.

## "Sous les auspices du Devoir" au Plateau

samedi, le 6 octobre 1951, à 8 heures 45

## JACQUES HEBERT

racontera les épisodes les plus savoureux de son voyage autour du monde

ET PRESENTERA

## "Deux Canadiens autour du monde"

Un film

- à long métrage
- sonore
- en couleur
- sensationnel

Billets en vente dès lundi, le 24 septembre

Prix: \$1.00 et \$1.50

Commandez vos billets par la poste, téléphonez ou venez les prendre

au "Devoir"  
434 est, rue Notre-Dame  
B.E. 3361

chez Edmond Archambault  
500 est, rue Ste-Catherine  
M.A. 6201

## La SAISON des COMPAGNONS

Paul DUPUIS — Jean-Paul FUGERE — Gaëtan LABRECHE — Hélène LOISELLE — Lionel VILLENEUVE — Jean COUTU, Marcelle DAVID, Madeleine LANGLOIS — Aimé MAJOR  
joueront pour vous sous la direction du Père Emile LEGAULT, c.s.c.

## HENRI IV de PIRANDELLO

Nous inaugurons la saison avec un chef-d'oeuvre. Une pièce tendue, hallucinante, écrite dans une langue merveilleuse. Paul Dupuis, artiste de cinéma international, jouera le rôle titre.

16 - 18 - 19 - 20 - 21 octobre 1951

## Les Fourberies de Scapin de MOLIERE

Les Fourberies de Scapin marquèrent, dans le temps, l'un de nos grands succès. Présentées à New-York, elles soulevèrent l'enthousiasme de la critique. Nous les reprenons avec Georges Groulx qui fut un Scapin inoubliable. De retour au Canada après trois ans d'études à Paris, Georges Groulx assumera également la responsabilité de la mise en scène.

13 - 15 - 16 - 17 - 18 novembre 1951

## NOCES DE SANG de LORCA

Federico Garcia Lorca ne vécut que trente-sept ans mais sa fin tragique, la variété et la richesse de son talent le campent comme l'un des plus célèbres et des plus attachants dramaturges espagnols contemporains.

22 - 24 - 25 - 26 - 27 janvier 1952

## FEDERIGO de LAPORTE

Jean Coutu rêvait depuis deux ans de monter cette pièce: une fantaisie symbolique. Il jouera le rôle titre et fera la mise en scène.

19 - 21 - 22 - 23 - 24 février 1952

## Le Comédien et la Grâce de GHEON

Le chef-d'oeuvre d'Henri Gheon fut créé à l'Odéon de Paris, au cours de la dernière grande guerre. Gheon écrivait alors, nostalgiquement: "Il fallait les malheurs de la France pour que cette pièce fut créée sur une scène officielle..."

18 - 20 - 21 - 22 - 23 mars 1952

## Création d'une pièce canadienne?

22 - 24 - 25 - 26 - 27 avril 1952

Les auteurs: un Italien, trois Français, un Espagnol, un Canadien...

Billets de saison pour les 6 spectacles: \$10.00 - \$7.00

THEATRE DES COMPAGNONS — 2022 est, rue Sherbrooke

AM. 7739

## LA GAZETTE ARTISTIQUE

### HORAIRE DES CINEMAS

CHAMPLAIN: "Johnny Belinda", 2 h. 04, 5 h. 06, 8 h. 15, 11 h. 17, 12 h. 30, 3 h. 32, 6 h. 34, 9 h. 41.

CINEMA DE PARIS: "Dieu a besoin des hommes", 11 h. 40, 2 h. 10, 4 h. 35, 7 h. 07, 9 h. 35.

ELECTRA: "Folie du cœur", 2 h. 04, 5 h. 06, 8 h. 15, 11 h. 17, 12 h. 30, 3 h. 32, 6 h. 34, 9 h. 41.

LA SCALA: "La fille des marais", 1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30.

SAINT-DENIS: "L'enfant perdu", 1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30.

SPECTACLES ET CONCERTS

Les 16, 18, 19, 20 et 21 septembre: Henri IV, de Pirandello. Au théâtre des Compagnons.

Dimanche, le 23 septembre: Concert du Comité Canadien ukrainien. Au His Majesty's.

Du 27 septembre au 14 octobre: "Princesse Czardas", aux Variétés Lyriques, au Monument National.

Mardi, 2 octobre: Concert du Quatuor McGill. Concerts Brandebourgeois, de Bach, 1, 2, 3, 4, 5. Au Moyse Hall.

Du 9 au 14 octobre: L'Avare, de Molière, théâtre du Nouveau Monde, au Gesù.

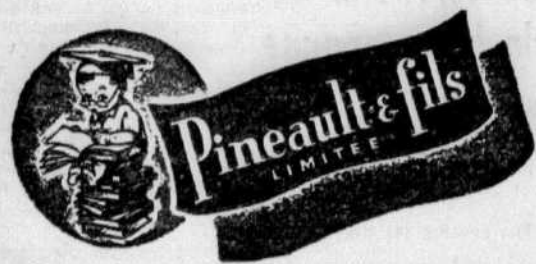
Jeudi, 11 octobre: Récital Paul Doyon, au Plateau.

Du 9 au 12 octobre: Spectacle de ballet. Au Saint-Denis.



Paul Henreid et Joan Bennett, dans une scène de LA BALAFRE, qui passe cette semaine au cinéma Electra.





1911

A l'occasion du  
**40<sup>ème</sup>**

1951



# ANNIVERSAIRE

de sa fondation  
la grande librairie

## PINEAULT & Fils Ltée

invite le public à

*l'ouverture officielle*  
de son établissement rénové et agrandi

### JEUDI LE 27 SEPTEMBRE

A cette occasion, 1 volume sera offert GRATUITEMENT  
à chacun des **500** premiers visiteurs ADULTES



Nous avons tenu à souligner cet événement par des travaux considérables de rénovation et d'agrandissement. Un deuxième plancher de vente consacré au livre est maintenant à la disposition du public.

La direction de Pineault & Fils Ltée a mis tout en oeuvre pour assurer à sa distinguée clientèle le service parfait en tous points qu'elle est en droit d'attendre, et lui offrir un assortiment complet de ses lignes de papeterie-librairie, depuis l'objet de piété et l'article scolaire jusqu'au dactylographe et au mobilier de bureau.

Pineault & Fils Ltée maintiennent plus que jamais leur devise: "Les libraires chez qui on trouve de tout... et davantage".



J.-O. PINEAULT,  
président



Vianney PINEAULT,  
vice-président



Gérard PINEAULT,  
directeur

Les propriétaires profitent de cette étape dans la vie de leur entreprise pour remercier leur nombreuse et sympathique clientèle, dont l'encouragement a permis le développement d'un autre commerce canadien-français d'envergure.



La grande librairie du Plateau Mont-Royal

**466 est: rue MONT-ROYAL, près SAINT-DENIS PL. 8594\***

Cette page est publiée grâce à la courtoisie des maisons suivantes:



Bon succès  
**LES ATELIERS PAUL Ltée**

IMPRIMEURS

4475, rue Saint-Denis,

Montréal

Les travaux de rénovation ont été exécutés par  
**O. DUCHARME & FILS**

1290 De FLEURIMONT,

MONTREAL

Meilleurs vœux de succès  
des fabricants de la ligne Vimi  
**VILLEMAIRE FRERES Ltée**

MONTREAL

Meilleurs vœux  
**C. GALARNEAU & CIE**

RELIEURS

60 est, Crémazie,

Montréal

Félicitations  
**Better Printing Service**

PAPIER CARBONE INTERFOLIE

6506 ave du Parc,

Montréal

Compliments de  
**ROYAL TYPEWRITER  
CO. LTD.**

Compliments de

**La Librairie BEAUCHEMIN Ltée**

430 rue St-Gabriel,

Montréal

Compliments de  
**CARTER'S INK Co.**

Nos meilleurs souhaits  
à une famille dynamique, dirigeant une entreprise florissante.

**LIGHSTONE SALES Co.**

LIBRAIRIE EN GROS

Nos compliments  
**E. BEAUDOIN Inc.**

MANUFACTURIERS D'ARTICLES EN CUIR

4005 rue Ontario est,

Montréal

Nos félicitations  
**LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS,  
MESSIER & GASCON**

COMPTABLES AGREES

10 est, St-Jacques,

Montréal

Compliments de  
**SHEAFFER PEN CO.**

# Les idées et les hommes

## La Foire aux Lettres

### UN TOUR DE FORCE

Eugène Merle, qui fonda l'éphémère *Paris-Matinal* il y a quelque trente ans, avait, comme on dit, de l'idée. Il avait conçu le projet suivant: Simonon, qui devait écrire le premier roman-feuilleton du journal, aurait été enlevé dans une cage de verre et deux jours, sous les yeux des badauds, quelle publication... Malheureusement, le sieur Merle ne put forcer la confiance du vitrier, et son projet fut remis aux calendes. Mais Simonon, lui, avait accepté.

### UN AUTRE...

L'écrivain arménien-américain William Saroyan avait déclaré il y a un certain temps qu'il avait l'ambition d'écrire une chanson aussi irrésistible, aussi populaire que celles de Robert Burns. Cette chanson vient de voir le jour: elle s'intitule "Come on my House", et connaît un grand succès, particulièrement dans les milieux arméniens.

Elle a été composée en une demi-heure environ, alors que l'auteur conduisait une grosse Buick à toute vitesse, dans le Nouveau-Mexique.

M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province et historien de réputation, n'est pas un homme sans malice. A preuve la petite remarque qu'il glisse dans l'introduction de la nouvelle édition (Beauchemin) de son *Histoire du Canada*.

"Encore une Histoire du Canada" dira-t-on peut-être sur le ton ironique. Eh bien oui. N. la première, qui fut écrite par Pierre Boucher, ni la dernière. Le soleil brille pour tout le monde.

On songe instinctivement au slogan publicitaire qui annonçait l'œuvre du chanoine Lionel Groulx: "La première Histoire du Canada depuis Garneau". M. Bruchési, coincé entre les deux, a voulu réclamer un peu d'air... et un peu de soleil!

Nos lecteurs se souviennent sans doute du "Concours Quai de la Seine", que nous avions annoncé il y a quelques mois et dont les prix devaient être décernés ce mois-ci. Or, la librairie "Quai de la Seine" est morte. Nous avons donc demandé à l'ex-propiétaire, M. Jean Pétit, de nous transmettre les textes reçus afin de pouvoir nous acquitter de notre partie de la récompense, soit la publication du meilleur récit. Nous le ferons dans deux semaines.

D'autre part, nous ne désespérons pas de connaître quel que généreuse personne (librairie, éditeur, que sais-je?) de donner un prix. Que notre appel soit entendu!

**Dernières nouveautés chez Déom**  
1241 rue St-Denis, Montréal  
Tél.: HARBOR 2320  
**LIBRAIRIE DEOM FRERES**

**La Sainte Bible**  
L'édition complète de Mardieu  
Prix net: \$2.50  
LA LIBRAIRIE DOMINICAIN  
5275, Av. N.W. de Grace, Montréal  
Tél.: WALTON 0169

**SERVICE GENERAL D'ABONNEMENT**  
REVUES  
MONTE  
INTER  
Benoît Baril  
Tél. FR 7393  
4234, de la Roche, Montréal-34

**FRANCE-LIVRE**  
vous offre  
tous les nouveaux livres parus  
ainsi qu'un grand choix  
de livres d'occasion  
**VENTE et LOCATION**  
1325 est, Ontario CH. 5471

**Vient de paraître**  
**La famille des chanteurs**  
**TRAPP**  
par M.-A. Trapp  
L'Histoire merveilleuse du meilleur ensemble vocal composé des membres d'une seule famille qui a conquis tant d'auditeurs aux E.-U., au Canada et en Europe.

314 pages, 41 photos, format: 5 1/2 x 8 1/4, \$2.50 (par la poste: \$2.65).  
**EN VENTE PARTOUT ET CHEZ**  
**FIDES • 25 est, rue St-Jacques • Montréal (1) • PL. 8335**

### LES VENDEURS PARAITRONT

Contrairement à ce qu'annonçait la semaine dernière un hebdomadaire de Montréal, le prochain roman d'Yves Thériault, *Les Vendeurs du Temple*, paraîtra cet automne à l'Institut littéraire de Québec.

En fait, l'Institut avait bien décidé de ne pas publier le livre, à cause probablement de la satire très violente qu'il fait de certains milieux canadiens-français. Mais, réflexion faite, il vient de le reprendre.

Esprons qu'il a eu raison.

**Le "Salon du Livre"**  
L'année dernière, une Journée du Livre. Cette année, un Salon. Il aura lieu en l'hôtel Windsor, du 25 au 28 novembre prochain — soit durant la Semaine du Livre — et sera organisé, comme la précédente Journée, par la Société d'Etude et de Conférences.

L'ouverture du Salon sera marquée par un dîner, dimanche le 25, à l'issue duquel l'écrivain français Marc Chadourne, Grand Prix de l'Académie française, prononcera une conférence intitulée "Nos amis les livres". Parmi les autres événements auxquels cette exposition donnera lieu, on note également une émission radiophonique du genre S.V.P. qui sera diffusée du Salon même, le mardi soir. Le public pourra y assister.

Les principales maisons d'édition, firmes de représentation et bibliothèques canadiennes-françaises ont assuré les organisateurs de leur participation. Et, en dernière heure, la présidente de la Société, Mlle Marie Raymond, vient d'apprendre que les libraires et éditeurs de la Suisse romande avaient accepté de fournir un étalage complet de leurs publications. Une grande surface d'étalage sera également réservée aux bibliothèques de Montréal, qui exposeront les livres de leur collection de grand luxe et des livres rares.

Le plan d'ensemble et l'architecture des kiosques ont été conçus par un architecte bien connu de Montréal, M. Jean Michaud. L'exécution de ses plans sera confiée à un décorateur de grande réputation.

La Société d'Etude et de Conférences compte, évidemment, que le public affluera à cette exposition, qui constitue un événement de toute première importance dans la vie culturelle française au Canada.

**Bicentenaire de l'Encyclopédie**  
A la Bibliothèque Nationale, une exposition "Diderot et l'Encyclopédie" commémore le deuxième centenaire de l'Encyclopédie.

L'exposition, réalisée selon un plan clair et rigoureux, envisage les différents aspects de la vie tumultueuse et de l'œuvre féconde de Diderot, ainsi que les avatars divers de cette entreprise mouvementée que fut l'Encyclopédie.

Certainement avec précision les faits majeurs ou frappants, les illustrant de pièces, manuscrits et tableaux rares, ordinairement dispersés chez les collectionneurs, cette exposition recherche les précurseurs oubliés, évoque les influences maçonniques à l'aide de planches et de gravures vivantes et ressuscite en un mot le climat intellectuel de cette époque riche en courants divers.

**Stage d'études de jeunes Colombiens**  
Aux termes d'un programme d'échanges universitaires, douze élèves ingénieurs-électriciens de l'Université des Andes en Colombie vont accomplir à l'Université de Montréal un stage d'études supérieures de deux ans.

Un appel lancé auprès d'industriels et particuliers colombiens a permis de réunir 15 sommes nécessaires à leur voyage.

A l'issue de ces deux années de stage, de vives études participeront, dans leur pays, à la création d'industries nouvelles et seront chargés de cours à l'Université. (UNESCO)

**CRITIQUE ET MORALE**  
par Pierre-Henri SIMON  
N.D.L.R. — Nous reproduisons un article de M. Pierre-Henri Simon, l'auteur de l'essai "L'homme en procès". Il défend le point de vue de la critique d'idées, telle qu'elle se pratique dans les lettres françaises depuis quelques années. Loin d'être d'accord sur cette nouvelle notion de la critique, nous croyons toutefois qu'elle situe bien le problème en face de la critique d'art qui lui dispute la première place en littérature contemporaine.

Il est de bon ton de jeter le discrédit sur la critique attentive à la valeur des idées: comme si le point de vue supérieur était d'attendre de l'œuvre littéraire qu'elle exprime un tempérament dans un style, et rien de plus. Et sans doute l'exigence intérieure d'écrire des livres et le plaisir de lire ressortissent à l'esthétique; mais comment contester qu'ils intéressent immédiatement l'intelligence et cette activité de la pensée qui définit les règles et les fins de l'action, c'est-à-dire la morale? Une grande œuvre littéraire n'est jamais une forme pure qui touche le lecteur indépendamment des choses significatives: les œuvres de cette sorte, si elles existent, n'ont droit qu'au second rayon de la bibliothèque, et le lecteur qui se passionne pour elles n'accède qu'au dilettantisme, c'est-à-dire à ce qui est à côté et un peu au-dessous de la culture.

## "POURQUOI J'ECRIS"

V. S. Pritchett — E. Bowen — Graham Greene

Je ne crois pas que l'on doive chercher, dans ces quelques lettres d'écrivains anglais contemporains, une définition claire et convaincante de la situation de l'homme de lettres dans la société. La précision logique, on le sait, n'est pas le fait de l'Anglais, qui cherche son équilibre dans la vie plutôt que dans la pensée. Devant une question trop précise, comme le titre de cet opuscule, il commence par se récusier; et c'est après une assez longue détournée seulement qu'il y revient, pour exprimer son opinion, ou plus justement: son point de vue. La pensée ne manque pas de fermeté, souvent, mais elle répugne à ne point tenir compte des atermoiements, des multiples fluctuations que lui impose l'action. D'où l'impression — pour le lecteur français — d'une promenade un peu vaine sur les lieux de la discussion, alors qu'en vérité des positions fort nettes sont prises, mais dans l'épaisseur de la vie.

Sous des expressions très diverses, une constante se dégage: la valeur strictement personnelle de l'acte d'écrire, qu'il faut protéger contre tous les embarras. "Un objet des lettres de ce recueil", écrit V. S. Pritchett dans son introduction, est de faire supprimer, dans les formulaires de comités, la question de la situation des écrivains." Elizabeth Bowen, de son côté, avoue sa gêne quand un non-écrivain lui demande de formuler ses rapports avec la société: "La question, posée par une personne de l'extérieur, fait de moi un imposteur et je n'aime pas ça." Quant à Graham Greene, il ressent la "même irritation" devant le problème, et ne tarde pas à dauber les écrivains qui se mêlent indûment à la vie publique, par des pétitions ou autres choses du genre. Voilà bien l'antidote des thèses de Jean-Paul Sartre (dont le nom n'est d'ailleurs jamais mentionné dans ce recueil), qui tenait "Flaubert et Goncourt pour responsables de la répression qui suivit la Commune parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher". Est-ce que, par sa condition d'écrivain, un homme se trouve investi du sens politique et social qui lui permet de s'immiscer avec profit dans les affaires publiques? Est-ce qu'il ne risque pas, plutôt, des gaffes importantes, et qui nuiront à ceux-là mêmes qu'il voudrait aider? Le seul devoir de l'écrivain envers la société est relatif à son propre métier d'écrivain, c'est un devoir de vérité: "Par vérité, j'entends exactitude — c'est en grande partie manière de style" (Greene). D'où il suit que la société — entendons le gouvernement — n'a pas, non plus, de devoirs spécifiques à l'égard de l'écrivain, sauf celui de lui permettre le libre exercice de sa profession. Ses "bienfaits" seraient d'ailleurs plus dangereux que n'est pénible son indifférence, comme en témoigne l'expérience des écrivains soviétiques.

Dans une deuxième lettre par contre, Graham Greene semble admettre certaine obligation de l'écrivain à l'égard de ses semblables, mais elle prend la forme paradoxale d'une déloyauté à l'égard de l'Etat (l'expression était déjà venue sous la plume de V. S. Pritchett, et elle sera transformée par Madame Bowen en "Résistance"). La déloyauté "nous encourage à parcourir l'esprit humain expérimentalement: elle confère au romancier cette quatrième dimension qu'est la sympathie." Elle lui fait souvent pren-

dre partie pour les autres, contre les dictats du groupe auquel il appartient lui-même; elle lui fait soutenir l'individu contre la masse. "Car l'écrivain, autant que l'Eglise chrétienne, est le défenseur de l'individu." Mais Greene va jusqu'à soutenir la nécessité de la déloyauté à l'égard de la religion elle-même, et de la religion catholique qui est la sienne. Religion, évidemment, entendue au sens de corps social. Je ne m'avance pas sans une certaine inquiétude sur ce terrain brûlant, et je préfère citer en entier le texte de Graham Greene:

"Si m'est permis de parler de moi, j'appartiens à un groupe qui est l'Eglise Catholique, ce qui me place en face de graves problèmes dans ma tâche d'écrivain, si je n'étais sauvé par ma déloyauté. Eusse-je la conscience aussi rigide que celle de M. Mauriac, ainsi qu'elle se révèle dans son essai *Dieu et Mammou*, je ne pourrais pas écrire une seule ligne. Il y a des chefs de l'Eglise qui considèrent la littérature comme un moyen vers une fin qui est l'édification. Ils doutent que cette fin est-elle du plus haut prix, et d'un prix beaucoup plus élevé que la littérature, mais elle appartient à un autre monde. La littérature n'a rien à faire avec l'apologétique. Je ne veux pas dire que la littérature soit amoral, mais plutôt, qu'elle présente une morale personnelle et que la moralité personnelle d'un individu s'identifie rarement à la moralité du groupe auquel il appartient. Vous vous rappelez les cas blancs et noirs de l'échiquier de l'Eglise Blougram. En tant que romancier, je dois être autorisé à écrire du point de vue de la case noire aussi bien que du point de vue de la case blanche; le doute, le démenti même doivent avoir une chance de s'exprimer. Faut-il que l'on ne serait pas plus libre que le groupe de Lénine?"

Le noeud du problème me paraît résider dans ce fait que "la moralité personnelle d'un individu s'identifie rarement à la moralité du groupe auquel il appartient." Ce qui veut dire, en contexte chrétien: le chrétien est un pécheur, tandis que l'Eglise chrétienne ne l'est pas; le chrétien peut (malgré lui) volontairement, en péchant) douter temporairement de sa foi, tandis que l'Eglise, en tant qu'Eglise, ne doit pas cesser de croire avec fermeté. Il n'y aurait donc pas un roman chrétien, au sens d'un roman endossé par l'Eglise, mais seulement des romans écrits par des chrétiens, avec la part de péché qui compose nécessairement dans toute morale personnelle. Le cardinal Newman, que cite Graham Greene, ne pensait pas autrement: "C'est faire une contradiction dans les termes que de tenter de tirer une littérature sans péché de l'homme qui est un pécheur."

Une telle explication, cependant, pour féconde qu'elle soit, ne régit pas tous les rapports de l'art et de la morale, et il importe de mettre le lecteur en garde contre une interprétation trop rigide. C'est d'ailleurs le principal mérite de Graham Greene et de ses deux correspondants, de poser plus de problèmes qu'ils n'en résolvent, d'ouvrir plus de portes qu'ils n'en ferment. Je me permets de recommander chaleureusement *Pourquoi j'écris* à tous ceux qui ont foi en la littérature.

Gilles MARCOTTE

"POURQUOI J'ECRIS", par Elizabeth Bowen, Graham Greene et V. S. Pritchett. Traduction de Marcelle Sibon. Aux Editions du Seuil, Paris.

conséquent l'objet de la critique, c'est le style. Mais qu'est-ce que le style? Non certes une rhétorique indépendante de la logique, un vernis plus ou moins brillant jument même et la suggestion de ce qu'il y a en elle de profond, de subtil et de singulier. Ainsi la part essentielle du message humain d'un écrivain tient à la forme dans laquelle il est présenté. Certaines vibrations, les unes propres à la phrase ondoïante et précieuse de Proust, les autres à la période solide et sans bavures de Valéry, d'autres, que sais-je? qui distinguent la prose de Mauriac, élusive et frémissante, de celle de Malraux, coupante et précipitée, disent plus de choses, non seulement sur la qualité d'âme de ces écrivains, mais sur les détours secrets de leurs méditations, que ne font les mots et les parties analysables des discours. Si donc je prétends, en ouvrant un livre, aller à la rencontre d'un esprit, je ne me condamne nullement à ignorer les valeurs de style: je devrai, au contraire, prêter une oreille exercée aux accents secrets du langage, en tant précisément qu'il est langage, c'est-à-dire expression d'une pensée dans son élan, ses nuances et son intimité.

Aussi bien, parmi toutes les façons possibles de concevoir la critique littéraire, j'ose prendre parti pour celle qui demande aux œuvres leur signification morale. Car, enfin, qu'est-ce que la culture, sinon une perpétuelle remise en question de la condition humaine et des valeurs qui lui donnent un sens? L'homme est perpétuellement en procès, et le grand écrivain est toujours, en quelque ma-

nière, son témoin: son livre est une déposition.

Cela est vrai dans toutes les époques, mais davantage dans les périodes de crise, de mutation brusque et profonde des structures sociales et spirituelles: alors, le procès est plus général et plus dramatique. Relever au critique de demander compte aux écrivains de leurs philosophies, le peut-on équitablement quand ils s'appellent Bernanos, Montherlant, Saint-Exupéry, Malraux, Sartre ou Camus, et quand les meilleurs, même s'ils prétendent le contraire, ne prennent la plume que pour exposer leur expérience de bonheur, leurs croyances? Dans un monde qui tend toujours davantage à laisser ses institutions, mais où l'obsession du sacré sourd de toutes parts, tout se passe comme si les écrivains exerçaient désormais un magistère spirituel, une cléricature sans Eglise.

Je ne le leur en fais pas grief; mais je demande le droit, pour le critique, de les suivre sur le terrain qu'ils se sont donné. Il leur serait vraiment trop commode de jeter à pleines mains les idées, justes ou fausses, fortes ou absurdes, généreuses ou basses, et de tirer ensuite leur épingle du jeu en se prétendant de purs musiciens et en se désintéressant des remous provoqués dans les consciences. Il faut peut-être en demander pardon à ceux pour qui le plus haut signe de la culture est dans la gratuité d'une phrase réussie: nous vivons en un temps où l'homme, menacé par l'univers et plus encore par lui-même, déchiffre anxieusement les secrets de son destin jusque sur le mauvais papier d'un journal. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'aime plus les beaux livres, mais qu'il ne tient pour grands que ceux qui lui donnent une idée plus claire de lui-même, des circonstances de son destin, de l'étendue de ses pouvoirs, des voies de son progrès et de son salut. (Les Nouvelles Littéraires)

### AUTEUR



Mme la baronne Maria-Augusta TRAPP, qui vient de publier aux Editions Fides de Montréal, un fort volume illustré sous le titre de "La Famille des chanteurs Trapp". L'auteur y raconte l'histoire du plus célèbre ensemble vocal au monde dont les membres appartiennent tous à une seule famille.

## Don en faveur des échanges étudiants

L'"Institute of International Education", organisme dont le but est de développer les échanges d'étudiants entre les pays étrangers et les Etats-Unis, vient de recevoir de la nouvelle fondation Rockefeller un don de \$50,000 destiné au financement de son programme d'échanges internationaux d'étudiants.

Après avoir rappelé que les activités de l'Institut se sont accrues considérablement durant les années récentes, M. Kenneth Holland, directeur de l'Institut, a souligné, en rendant public le don qui lui était fait, que celles concernant les étudiants étrangers permettront d'accueillir aux Etats-Unis, à l'automne prochain, plus de 2,000 jeunes gens de toutes les parties du monde. (UNESCO)



M. Charles-Edouard THIVIERGE, licencié en sciences sociales, écrivain, romancier et poète (U. de M.), directeur de l'exportation au Laboratoire Nadeau, limitée, vient de publier, aux Editions Fides une étude d'envergure sur le commerce de l'exportation. Le volume, intitulé "Les Rouges de l'exportation" paraît dans la collection "Bibliothèque économique et sociale".

nière, son témoin: son livre est une déposition.

Cela est vrai dans toutes les époques, mais davantage dans les périodes de crise, de mutation brusque et profonde des structures sociales et spirituelles: alors, le procès est plus général et plus dramatique. Relever au critique de demander compte aux écrivains de leurs philosophies, le peut-on équitablement quand ils s'appellent Bernanos, Montherlant, Saint-Exupéry, Malraux, Sartre ou Camus, et quand les meilleurs, même s'ils prétendent le contraire, ne prennent la plume que pour exposer leur expérience de bonheur, leurs croyances? Dans un monde qui tend toujours davantage à laisser ses institutions, mais où l'obsession du sacré sourd de toutes parts, tout se passe comme si les écrivains exerçaient désormais un magistère spirituel, une cléricature sans Eglise.

Je ne le leur en fais pas grief; mais je demande le droit, pour le critique, de les suivre sur le terrain qu'ils se sont donné. Il leur serait vraiment trop commode de jeter à pleines mains les idées, justes ou fausses, fortes ou absurdes, généreuses ou basses, et de tirer ensuite leur épingle du jeu en se prétendant de purs musiciens et en se désintéressant des remous provoqués dans les consciences. Il faut peut-être en demander pardon à ceux pour qui le plus haut signe de la culture est dans la gratuité d'une phrase réussie: nous vivons en un temps où l'homme, menacé par l'univers et plus encore par lui-même, déchiffre anxieusement les secrets de son destin jusque sur le mauvais papier d'un journal. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'aime plus les beaux livres, mais qu'il ne tient pour grands que ceux qui lui donnent une idée plus claire de lui-même, des circonstances de son destin, de l'étendue de ses pouvoirs, des voies de son progrès et de son salut. (Les Nouvelles Littéraires)

## DEUX GRANDS PENSEURS CHRETIENS DISPARUS

LOUIS LAVELLE Le T.R.P. GILLET

"Il n'y a point d'autre problème pour l'homme que de savoir comment il pourra s'entendre avec les autres hommes." écrivait notamment Louis Lavelle dans son *Erreur de Narcisse*. Ce fut là, en effet, l'une des préoccupations essentielles de ce grand philosophe dont on a dit qu'il raisonnait en cartésien lyrique.

Fidèle à son Lot-et-Garonne natal, Louis Lavelle est mort le 1er septembre dernier à Parraquet, non loin de Saint-Martin-de-Villefrance, où il était né le 15 juillet 1883.

Louis Lavelle, au physique un géant pacifique au profil de médaille, s'était révélé avec *La Diastole du monde sensible*, sa thèse de doctorat, comme l'un des philosophes du mouvement spiritueliste apparue avec le siècle et qu'on nomme, aujourd'hui, existentialisme chrétien. Professeur de philosophie à Henri-IV, comme Alain, puis chargé de cours en Sorbonne, il fut encore inspecteur général de l'Instruction publique avant d'être nommé professeur au Collège de France et membre de l'Académie des Sciences morales.

Mais c'est surtout son fameux *Feuilleton philosophique du Temps* qui le révéla au grand public de l'entre-deux-guerres.

L'œuvre de Louis Lavelle est importante. Philosophie, il fut aussi écrivain avec *De l'Être*, *De l'Être et du Temps* et de *l'Éternité*, *L'Erreur de Narcisse*, *Le Mal et la souffrance*, *La Conscience de soi*, *La Présence totale* et *Les Puissances* du moi.

Louis Lavelle fut avec René Lesenne le fondateur du mouvement et de la revue *Philosophie de l'Esprit*, dont l'influence fut grande dans les milieux philosophiques français. (Figaro littéraire).

**Fernand Divoire**  
Poète et journaliste, Fernand Divoire, qui vient de mourir fut la cheville ouvrière et l'animateur de cet *Interspecteur* dont il assuma durant plus d'un quart de siècle la rédaction en chef.

Les questions de "stratégie littéraire" l'avaient toujours retenu, il en avait arrêté les principes, mais pour son compte personnel il eut l'élégance de n'en point user. — Je suis, disait-il, sur le tard, non sans quelque mélancolie, la preuve vivante qu'un excellent stratège peut être un pitoyable tacticien.

Les exercices de sauvetage organisés dans des immeubles où traînaient et vit beaucoup de monde ont permis de sauver des milliers de vies. Cependant, des enfants et des adultes perdent souvent la vie dans de petites maisons en flammes. Tous les familles, même les moins nombreuses, devraient s'organiser de manière à savoir exactement ce que, en cas de feu, chacun doit faire pour se sauver lui-même et ceux dont il a la charge, et comment demander du secours.

(Nouvelles Littéraires).

## Une offre jamais faite en librairie

Fortis du principe qui veut que rien ne se compare au meilleur, nous vous offrons gratuitement DEUX des volumes suivants à votre choix:

|                                                       |                                                     |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| ALEXIS CARREL<br>Réflexions sur la conduite de la vie | JACQUES D'ARNOUX<br>Les sept colonnes de l'héroïsme |
| GABRIELLE ROY<br>La petite poule d'eau                | ROBERT ELIE<br>La fin des songes                    |
| MAURICE CHEVALIER<br>Ma route et mes chansons         | CHARLOTTE SAVARY<br>Isabelle de Fréneuse            |
| GUSTAVE PROULX<br>Chambre à louer                     | PAUL OLIVIER<br>La vie de Raimu                     |
| RENE MIQUEL<br>Vies des Milliardaires                 | MARCEL CLEMENT<br>Le Grand Retour                   |
| Marcel CLEMENT<br>Esquisse pour l'homme               | LOUIS ARTOU<br>La Chercheuse d'Amour                |

(Marque d'une croix les 2 titres désirés)

Au cours des douze prochains mois (à compter d'octobre) nous vous offrons DEUX volumes par mois au bas prix de \$2.39 plus \$0.11 pour les frais de poste (pour les deux volumes). A chaque mois vous êtes toujours libres d'accepter ou de refuser nos offres pourvu que vous en acceptiez au moins quatre par année.

ENVOYEZ PAS D'ARGENT. Vous ne payez que lorsque vous acceptez des volumes. Les deux premiers vous sont offerts gratuitement.

Votre nom .....  
Adresse .....

**LE CLUB DES VEDETTES**  
L'INSTITUT LITTÉRAIRE DE QUÉBEC  
35 de la Couronne, Québec, P.Q.

## Conseils de M. A.-J. Dolbec sur le travail des fonctionnaires

Il recommande aux employés civils de prendre eux-mêmes l'initiative des réformes nécessaires

Québec, 22 (D.N.C.) — Le conseil canadien des associations d'employés civils provinciaux s'est réuni jeudi soir par un banquet au Château Frontenac. Le conférencier d'honneur était M. André J. Dolbec, c.a., auditeur de la province de Québec, qui a parlé de l'organisation des bureaux et des méthodes de travail, dans le service public.

Il a été présenté par M. Louis Normand, président de l'Association des employés civils de Québec et du Conseil canadien des associations d'employés civils. Le banquet était présidé par M. Benoit Lévesque, premier vice-président de l'A.E.C. M. Charles-Henri Beaupré, procureur, représentait le maire Borne. C'est M. William Leonard, délégué de la Saskatchewan, qui a remercié le conférencier.

M. C.-H. Beaupré

Dans son allocution, M. Charles-Henri Beaupré a souhaité aux employés civils une échelle de salaires et des conditions de travail qui soient un exemple pour tous les employés. Après avoir noté les augmentations de salaires décernées pour les fonctionnaires des États-Unis, il a exprimé le vœu que les gouvernements provinciaux accordent une augmentation équivalente à celle que vient d'accorder le gouvernement américain.

Prenant la parole après M. Beaupré, pour présenter le conférencier, M. Louis Normand, président de l'Association des employés civils de Québec a déclaré: "Fasse le ciel que mercredi prochain vos souhaits soient une réalité!"

M. A.-J. Dolbec

L'auditeur de la province a fait remarquer que la première règle à suivre quand il s'agit de l'organisation d'un bureau, est d'établir clairement les responsabilités de chacun. Il faut ensuite déléguer l'autorité, c'est-à-dire le pouvoir de commander et d'agir. Si

l'autorité n'est pas déléguée, on peut s'attendre à deux choses: ou l'individu ne fera rien parce qu'il n'a pas d'autorité, ou il assumera l'autorité et agira à sa guise. On peut éviter les inconvénients à prévoir dans les deux cas en observant une autre règle d'organisation, à l'effet que la responsabilité doit toujours être accompagnée d'une autorité correspondante.

Si l'on néglige d'assigner à l'autorité et à la responsabilité leurs cadres respectifs, on s'expose à de nombreuses difficultés. C'est ainsi qu'il y a presque toujours de la confusion et tous les emus qui en découlent.

Un autre point important est que la même personne ne doit pas avoir trop de départements ou de sections sous son contrôle.

Maintenant, de quelle façon l'organisation des bureaux et les méthodes de travail pourront-elles être profitables aux employés du service civil?

L'expérience démontre que l'homme qui est le plus en mesure d'accomplir son travail complètement et avec succès, est celui qui comprend clairement ce qu'il a à faire et qui connaît les exigences et les limites de sa tâche, ainsi que les problèmes qui lui sont connexes. Il doit aussi connaître la position relative qu'il occupe dans l'organisation générale.

A mon avis, a déclaré M. Dolbec, la connaissance et l'application d'une organisation scientifique des bureaux et des méthodes de travail contribuerait dans une large mesure à:

- 1) assurer des promotions suivant le mérite;
- 2) à limiter le nombre d'employés au nombre strictement requis pour telle ou telle tâche;
- 3) à maintenir des lignes adéquates d'autorité;
- 4) à augmenter l'efficacité, à permettre des économies, à établir la bonne réputation des employés civils aux yeux du public;
- 5) à assurer de bons salaires, sans grever le budget;
- 6) à apporter du contentement et du bonheur, ce qui est l'objectif le plus convoité.

En terminant, M. Dolbec a recommandé aux associations d'employés civils, dans leur intérêt, autant que dans l'intérêt de leurs gouvernements respectifs, de prendre l'initiative de suggérer l'amélioration de l'organisation des bureaux et des méthodes de travail dans le service civil et l'application des principes de direction scientifique, dans l'organisation et les méthodes.

### Pour les écoles catholiques de France

La loi permettant l'aide financière de l'Etat entre en vigueur aujourd'hui même

Paris, 22. (Reuter) — La loi permettant l'aide financière de l'Etat aux écoles catholiques privées est entrée en vigueur hier.

L'Assemblée nationale a adopté la mesure, en seconde lecture, sans y apporter d'amendement, par un vote de 378 à 236. Quelques heures auparavant, le Sénat avait convenu d'une formule modifiée, par un scrutin de 123 contre 119.

La loi signifie un déboursé accru d'environ \$42,000,000 par an.

La mesure fort controversée avait failli provoquer la chute du gouvernement Plevin, qui n'était en selle que depuis un mois. Elle constitue un changement de principe gouvernemental, en la matière; jusqu'ici, les écoles privées ne recevaient pas de subventions de la part de l'Etat.

## Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Eng  
DIRECTEUR DE FUNERAILLES  
SALONS MORTUAIRES MODERNES  
SERVICE D'AMBULANCE  
Salons: 518 RACHEL EST 528 RACHEL EST  
FAIRKIRK 3571

## Cette fin de semaine



La conciergerie la plus luxueuse au Canada

EST OUVERTE AUX VISITEURS

Vous êtes invités à venir voir nos élégants appartements meublés tout spécialement.

COTE-DES-NEIGES PRES SHERBROOKE



**JEAN-BAPTISTE MEILLEUR** — Le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de créer un prix annuel de \$100 qui sera remis à l'événement de la 12e année scientifique, promu premier aux examens annuels organisés par le Département de l'Instruction publique dans les collèges de langue française de la province de Québec. Ce grand prix portera le nom "Jean-Baptiste Meilleur" en mémoire d'un ancien président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui fut aussi le premier surintendant de l'Éducation (1843 à 1851). Le premier titulaire de ce prix est M. Gilles Béliveau, élève finissant au cours scientifique de l'Académie de la Salle des Trois Rivières.

### Mort du Frère Majorick, doyen des F.E.C. au Canada

Le R.P. Majorick, des Frères des Ecoles chrétiennes, est décédé, à la Maison provinciale, vendredi, le 21 septembre, dans sa 70e année de vie religieuse. Il était âgé de 88 ans.

Après avoir fréquenté l'école nationale de Yamachiche, il entra au noviciat de la Côte, à Montréal, en 1881. Pendant soixante ans, il se consacra au service de l'éducation dans les diverses maisons de son Institut, dans les provinces de Québec et d'Ontario. Il dirigea plusieurs écoles, notamment, Notre-Dame de Hull, (1917-23) Varennes, (1923-29). De 1929 à 1943, il remplit la charge d'inspecteur à l'école Sainte-Bridgette de Montréal.

Les funérailles auront lieu, lundi, le 24 septembre, au Mont-de-la-Salle, Laval-des-Rapides, à 8 h. 30.

### Salaires des infirmières

Un tribunal d'arbitrage établit une nouvelle échelle de traitements pour les gardes-malades à l'emploi de la Ville

Un tribunal d'arbitrage composé du juge André Régnier, président, de Me Guy Favreau, représentant la ville de Montréal, et de M. René Constant, porte-parole du Syndicat national des fonctionnaires municipaux, vient de recommander unanime une hausse de salaires dans le cas de quelque 200 infirmières au service de la municipalité. Ces infirmières sont à l'emploi du service de santé et du service de la police.

La nouvelle échelle de salaires recommandée serait rétroactive au 1er décembre 1950 et comporterait une hausse de \$150 par année dans les grades inférieurs et de \$400 dans les grades supérieurs.

Voici la nouvelle échelle de traitements qui serait en vigueur jusqu'au 30 novembre 1952:

Infirmières ordinaires, de \$1,850 à \$2,550; infirmières hygiénistes, de \$2,050 à \$2,625; infirmières analystes, de \$2,050 à \$2,625; infirmières secrétaires, de \$2,050 à \$2,625; infirmières surveillantes, de \$2,820 à \$3,150; assistante infirmière en chef, \$3,290 à \$3,480; infirmière en chef, \$3,700 à \$4,250. Ces salaires sont pour le personnel du service de santé. Voici maintenant les traitements au service de la police: infirmière, \$2,050 à \$2,750; infirmière en charge, de \$2,750 à \$3,250.

A ces traitements vient s'ajouter dans tous les cas le boni de vie chère, au montant de \$468.

Le Syndicat avait demandé une échelle minimum de \$2,200 à \$3,220 pour les infirmières du service de santé et de \$2,400 à \$3,620 pour les infirmières du service de la police.

### Le "Regina Polaris" est toué vers Québec

Québec, 22. (P.C.) — Le Regina Polaris ne peut pas continuer sa mission vers le Grand-Nord. Le capitaine G. E. Gaudreau, du ministère des transports, a annoncé hier, que le brise-glace du gouvernement, le C. D. Howe avait été appelé à l'aide pour touer le navire jusqu'à Québec.

Le Regina Polaris, propriété des Pères Oblats, ne peut poursuivre sa tournée annuelle des missions du Grand-Nord, son hélice étant sérieusement endommagée.

C'est le brise-glace qui verra à l'approvisionnement des postes qui n'ont pas encore été visités le long de la côte du Labrador et jusqu'à Belle-Isle.

### Décès de Me F. Desilets, de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 22. — Me François Desilets, c.r., est décédé jeudi, à l'âge de 68 ans. Il était un des membres les plus éminents du Barreau des Trois-Rivières. Il a occupé, jusqu'à sa mort, les fonctions de conseiller juridique de divers services du gouvernement provincial dans notre district.

Admis au Barreau en 1909, il a toujours pratiqué aux Trois-Rivières, où il fonda plusieurs études légales, y compris une avec son frère, Me Auguste Desilets, c.r. de Grand-Mère. Ancien aviseur légal de la cité des Trois-Rivières, il fut avocat conseil dans plusieurs causes d'importance.

## Les fermiers vont s'opposer fermement au contrôle des prix sur les aliments

Le président de leur Fédération, M. Hannam, en avertit officiellement le gouvernement

Milton, Ont., 22 (P.C.) — "Les unions de fermiers sont décidées à combattre tout gouvernement qui tenterait d'imposer des contrôles sur les prix de la nourriture, sans imposer en même temps de semblables régies sur les salaires et les profits", a déclaré hier soir M. H. Hannam, président de la Fédération canadienne des agriculteurs, organisme qui compte plus de 400,000 membres.

Parlant devant l'union des fermiers du comté de Halton, M. Hannam a prévenu le gouvernement que s'il décidait d'imposer de telles régies, il aurait à envisager de plus fortes revendications que celles auxquelles il doit répondre présentement avec les demandes de contrôles sur les prix.

"Actuellement, disait-il, les prix de la nourriture ne sont pas, en comparaison, aussi élevés que les autres prix. Ils ne sont pas également comparables aux taux élevés des salaires et des profits réalisés dans les industries. La plupart des

### Nouveau service d'autobus, rue Beaubien

A compter de dimanche prochain, 23 septembre un nouveau service d'autobus circulera rue Beaubien entre la 12e et la 26e avenue et sera désigné: Beaubien — 33e Ave No 28 B.

Pour le moment ces autobus circuleront entre 6 h. a.m. et 1 h. a.m. les samedi et jours de semaine et entre 7 h. a.m. et 1 h. a.m. le dimanche par la route suivante: Beaubien, 26e ave, Bellechasse et retour par la 25e ave et Beaubien à la 12e ave. Aussitôt que la rue Beaubien sera pavée jusqu'à la 33e, les autobus y retourneront et reviendront rue Beaubien à la 12e ave. A cette période aussi le service d'autobus Cadillac-Rosemont No 32 sera prolongé vers le nord, de Bellechasse à Beaubien sur la 25e ave avec retour par la 26e avenue.

### Pèlerinage de la S.S.J.B. à la Réparation

Le pèlerinage annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se fera dimanche, à 2 h. 30, à la chapelle de la Réparation.

M. le président général, le Dr J.-Alcide Martel, prie instamment chacun des officiers et des membres de notre société nationale de se rendre avec leurs familles au monastère des RR. PP. Capucins (Pavée-aux-Trembles), afin de participer à cette magnifique cérémonie religieuse.

### Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE, 23 SEPTEMBRE

A) 19e dimanche après la Pentecôte, semi-double (vert). Messe: Salus Populi, avec Gloria et Credo; 2e or. de saint Lin, pape et martyr, 3e or. de sainte Thècle, vierge et martyre, 4e or. M. M.

préf. de la Trinité; dernier Évangile de Notre-Dame de la Merci. — A Vêpres, du dimanche; mémoires: 1ère Notre-Dame de la Merci (I Vp.), avec la doxologie de la Sainte-Vierge; 2e de saint Lin, pape et martyr (II Vp.).

B) Solennité libre et anticipée des saints Martyrs canadiens, double de 2e classe, (rouge). Messes: de la Merci (I Vp.), 2e du dimanche.

or. de saint Lin, 4e or. M. (si la messe est lue, 4e or. de sainte Thècle, 5e or. M.; Gloria et Credo; préface de la Trinité; dernier Évangile du dimanche. — II Vêpres chantées (ant. Isti sunt, du commun de plusieurs martyrs), avec mémoires: fête de la B.V.M. de la Merci (I Vp.), 2e du dimanche.

"Avez-vous goûté à la NOUVELLE BLACK HORSE dernièrement?"

C'EST LA MEILLEURE BIÈRE BRASSÉE PAR DAWES DEPUIS 140 ANS

## La Perfection en CHAUFFAGE MODERNE... avec le RADIATEUR-CONVECTEUR ROSEMOUNT

Dans le domaine du chauffage, les architectes, distributeurs en chauffage et les plombiers, ont depuis longtemps tendu leurs efforts vers la standardisation d'un système de chauffage qui s'adapterait efficacement et économiquement aux variations du climat canadien.

Sous la dictée et les conseils de ces experts, la Cie Rosemount Industries a mis au point divers systèmes de chauffage avec radiateurs-convecteurs qui sont uniquement conçus pour répondre aux sautes de température sévissant dans notre pays. Les avantages marqués de ces systèmes Rosemount ont créé une forte demande de la part des spécialistes en chauffage. Malgré cette popularité toujours croissante, la Cie Rosemount peut répondre, dans un laps de temps raisonnable, à toute demande.

### CARACTERISTIQUES IMPORTANTES DE L'ÉLÉMENT ROSEMOUNT

L'élément Rosemount est le fruit de nombreuses années de recherche et d'amélioration. Chaque pied de l'élément contient en longueur 60 ailettes en aluminium de 22 gauge (bon conducteur de chaleur). Ces ailettes ont 4" x 6 pouces. Les trois tuyaux 3/4" sont en cuivre non corrodé, un autre excellent et rapide conducteur de la chaleur. Les têtes sont de 1 1/4 pouce. Les ailettes sont assemblées sous pression afin qu'elles forment un corps solide avec les tuyaux d'alimentation. Chaque convecteur est vérifié à une pression de 160 livres.

Les radiateurs-convecteurs Rosemount peuvent être posés soit en semi-retrait ou simplement appuyés au mur. La profondeur du convecteur peut être de 4, 6 et 8 pouces et sa hauteur, de 4 et 6 pouces. Quant au radiateur lui-même, il peut mesurer en hauteur de 18 à 38 pouces et en longueur de 16 à 72 pouces.

Consultez votre architecte, votre distributeur en chauffage et votre plombier pour tout renseignement supplémentaire.

### RÉCHAUDS à ÉLÉMENTS

Nous fabriquons des réchauds à éléments pour eau chaude et vapeur. Nos réchauds horizontaux ou verticaux donnent un débit régulier de chaleur par circulation forcée et accélérée de l'air chaud. Une chaleur constante et uniforme est ainsi obtenue.

Les installations de chauffage Rosemount se multiplient un peu partout au pays. La variété des installations dans les écoles, magasins, cottages, hôpitaux, hôtels, églises et manufactures prouve la facilité d'adaptation des systèmes de chauffage Rosemount. Une liste complète de nos récentes installations peut être fournie sur demande.

En VENTE SEULEMENT chez votre DISTRIBUTEUR en CHAUFFAGE et votre PLOMBIER

## ROSEMOUNT INDUSTRIES LTÉE

RADIATEUR-CONVECTEUR • CABINET • PANNEAUX • ÉLÉMENTS • RADIATEURS ÉLECTRIQUES

Bureau-chef: 2090 rue Moreau, Montréal Tél.: FA. 3651

SUCCURSALE DE QUÉBEC: 145 Boul. CHAREST — Tél. 2-3717

SUCCURSALE D'OTTAWA: 227 rue BLACKBURN — Tél. 3-5766

# Les Royals gagnent la coupe

## Victoire de 18 à 9 contre Syracuse dans la 5e partie de la finale

STADIUM MACARTHUR, Syracuse, N.-Y., 22 — Les Royals de Montréal ont causé un précédent dans l'histoire de la ligue Internationale, ici hier soir, devant moins de 5,000 personnes, en éliminant les Chiefs de Syracuse par 18 à 9 dans la 5e partie de la série finale de 4 de 7 pour ainsi s'assurer la coupe des Gouverneurs pour la cinquième fois. Jamais dans le passé, un club de l'Internationale n'a remporté la coupe si souvent. En accumulant un total de 27 points, les clubs Montréal et Syracuse ont ainsi établi un nouveau record de pointage pour une joute éliminatoire.

Les Royals ont frappé 15 coups sûrs au cours de six parties de la série finale, tandis que les Chiefs ont frappé 11 fois en lieu sûr. Hamp Coleman a perdu son étoile à la 8e manche et Lasorda termina la joute au monticule pour les champions, qui attendent avec impatience le gagnant de la série Milwaukee-St-Paul pour disputer les honneurs de la Petite Série mondiale.

Fiala a été le gros canon des Royals avec un quatre-butts et trois simples pour faire produire cinq points. Les Royals ont donc remporté les honneurs des éliminatoires du circuit Shaughnessy en neuf parties, soit un seullement de plus que le minimum. Les Chiefs ont enregistré deux points de la première manche. Le ralliement commença par un but sur balles à Corbett, suivi d'un simple de Babe. Ce dernier fut retiré sur le coup fielder's choice de Power, tandis que Corbett se rendit au troisième but, pour ensuite compter sur le roulant de Workman. Gillenwater, cognant un long triple et Power croisa le marbre pour le deuxième point des Royals.

### GRIFFORE AUX DOUCHES

Dans le deuxième engagement, toutefois, les joueurs de Wally Alston se mirent à l'oeuvre pour compter quatre points et chasser le lanceur Jack Griffore du monticule. Ce dernier fut responsable du massacre des siens en allouant un but sur balles et quatre coups de circuit, dont le double de Coleman bon pour une paire de points. Chuck Eisenmann, un autre artiller droitier, mit fin au massacre et retira dans l'ordre une demi-douzaine de Royals avant que les Royals ne se rallient pour cinq autres points dans la cinquième reprise, pour porter le compte à 9 à 2.

### BETZEL EST EXPULSÉ

Un Montréalais était retiré lors qu'un but sur balles et quatre coups de circuit de l'Internationale atteignit le troisième sac sur le simple de Gionfriddo. Sur le coup fielder's choice de Tobie Atwell en direction de Power, Gilliam fut pris en défaut entre le 3e but et le marbre. Finlément, la balle bloqua le chemin à Gilliam et, sur l'ordre de l'arbitre Gallin, Gilliam compta, pendant que Gionfriddo et Atwell prirent possession des 3e et 2e buts respectivement.

Il s'ensuivit alors une longue discussion après le point comté par Gilliam, à un tel point que Betzel fut expulsé hors du terrain. Les protestations de Betzel et quelques-uns de ses coéquipiers n'apportèrent aucun changement dans la décision de l'officiel, sauf que le receveur Baker fut tenu responsable d'une erreur pour avoir nui à Gilliam.

## FORUM

Ce soir, à 8 h. 30

HOCKEY

ROYALS

VS

CANADIENS

Sièges réservés: \$2.00, \$1.75, \$1.50

ADMISSION GENERALE: \$1.00

ABONNÉS A LA SERIE SENIOR

Nous acceptons le renouvellement

des contrats pour les joutes locales

des Royals jusqu'au vendredi, 28

septembre inclusivement. Le guichet

sera ouvert de 10 h. a.m. à 6 h. p.m.

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

